



La Région

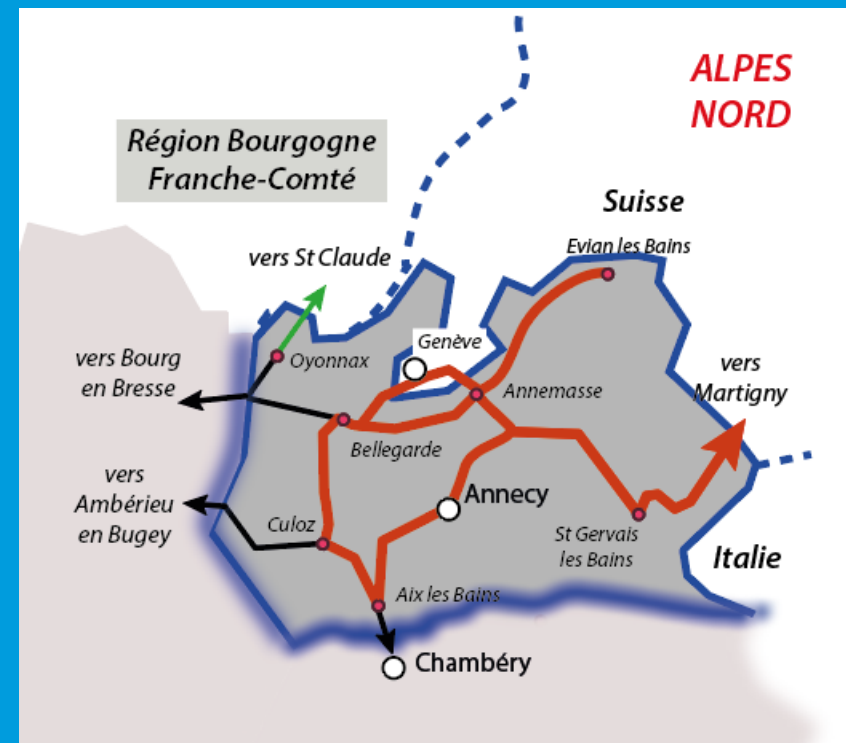
Auvergne-Rhône-Alpes

Comité technique
ALPES NORD

Réunion du 25 juin 2024 à ANNECY

Objectifs de la réunion

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2025) projet SA 2026 et ajustements 2024
- A l'issue de la réunion: identifier les sujets saillants



DÉROULÉ (à titre indicatif)

—

➤ Échanges sur la base de la présentation en 4 points :

1. Bilan TER 2023 et tendances 1^{er} trimestre 2024 (40')
2. Matériel roulant et installations de maintenance (20')
3. Service Annuel TER 2025 (1h10)
 - Travaux programmés en 2024/2025
 - Evolutions de services programmés
 - Transports interurbains et scolaires
 - Perspectives
4. Actualités et autres actions régionales (40')

➤ Conclusion (10')



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

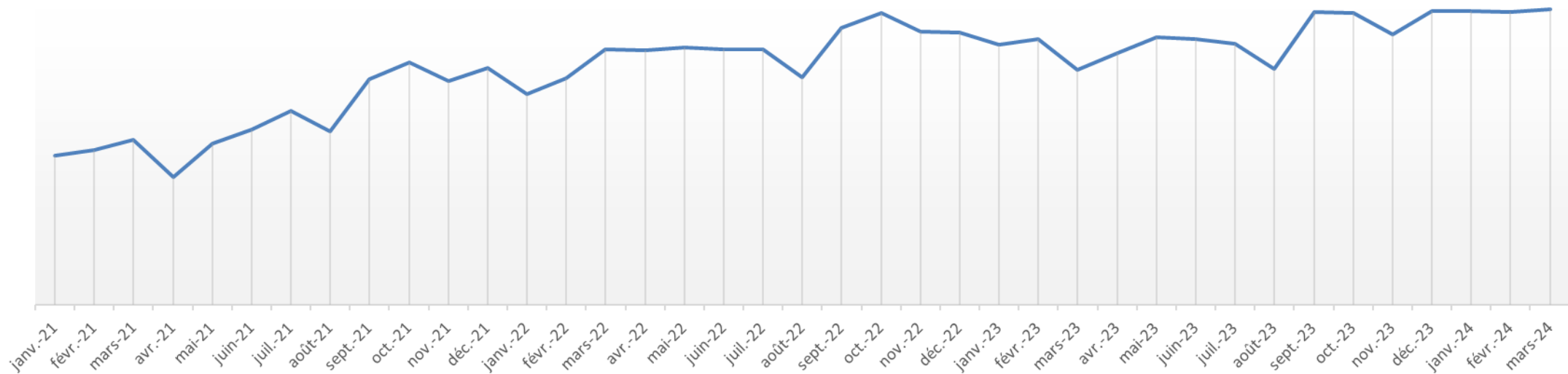


1. Bilan TER 2023 (et 1^{er} trimestre 2024)



La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2021 à mars 2024

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2021 à 2024



En 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4,3% à ce qu'il était en 2022 et il est supérieur de +22% par rapport à 2019.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2023 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER progresse de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 qui était marqué par les mouvements sociaux interprofessionnels contre la réforme des retraites.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2023, le trafic des abonnés représente 44% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés progresse de +5,2% en 2023 par rapport à 2022.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 56 000 de janvier à juin), tout vendeur confondu, est inférieur à l'automne 2022 (environ 63 500 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre, octobre et novembre, **66 600 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs et partenaires).

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** (record) et **1000 abonnés T-libr TER + STAS** en moyenne mensuelle 2023.

- Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des abonnés représente 35% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +10% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

En mars 2024, SNCF Voyageurs a vendu plus de **64 000 abonnements mensuels illico** et plus de **13 000 abonnements annuels**.

illico
MENSUEL


illico
MENSUEL
JEUNES

illico
ANNUEL


TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En cumul 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 56% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels progresse de +1,5% en 2023 par rapport à 2022.

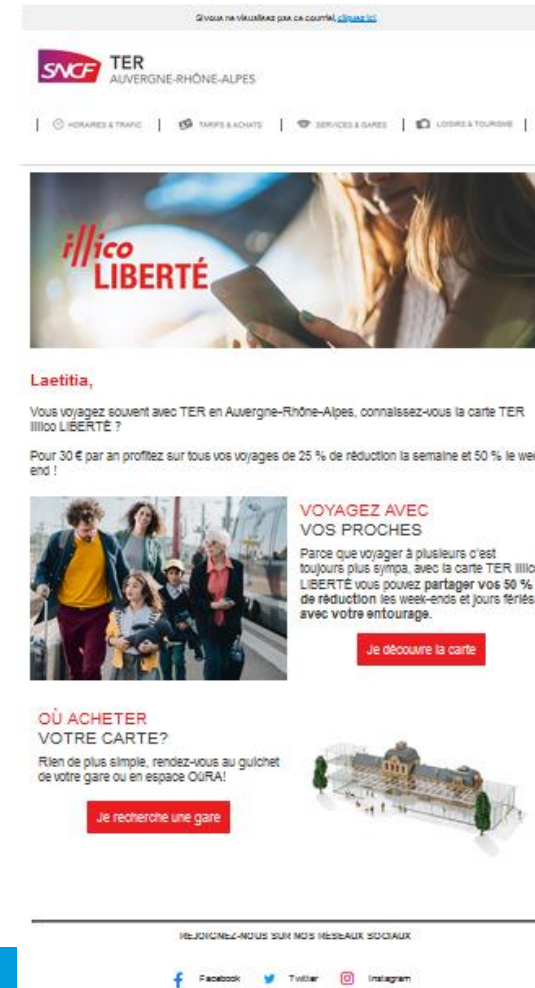
A fin décembre 2023, près de 170 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues (+16% par rapport à la même période 2022, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion entre le 15 mai et le 30 juin et entre le 20 novembre et 30 novembre.

Durant l'été 2023, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif illico PROMO VACANCES (+60% par rapport à l'été 2022).

Plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif Prix Minis (+149% par rapport à l'été 2022). En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un des 2 tarifs promotionnels.

- Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des occasionnels représente 65% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels progresse de +21% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.



SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

illico LIBERTÉ

Laetitia,
Vous voyagez souvent avec TER en Auvergne-Rhône-Alpes, connaissez-vous la carte TER illico LIBERTÉ ?

Pour 30 € par an profitez sur tous vos voyages de 25 % de réduction la semaine et 50 % le week-end !

VOYAGEZ AVEC VOS PROCHES
Parce que voyager à plusieurs d'est toujours plus sympa, avec la carte TER illico LIBERTÉ vous pouvez partager vos 50 % de réduction les week-ends et jours fériés avec votre entourage.

OÙ ACHETER VOTRE CARTE ?
Rien de plus simple, rendez-vous au guichet de votre gare ou en espace OURAI !

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux

Facebook Twitter Instagram



PROMO VACANCES

-40% SUR VOTRE TER,
VALABLE DÈS 2 PERSONNES,
GRATUIT POUR LES -12 ANS



PRIX MINIS

20€ 15€ 10€ 5€

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Taux de disponibilité des matériels roulants, indicateur de performance de la maintenance TER donnant lieu à un bonus/malus

Il s'agit d'un **nouvel indicateur de suivi lié à un dispositif de Bonus / Malus** quant à l'objectif fixé.

La **disponibilité** du parc s'entend comme le **nombre de rames et locomotives** que SNCF Voyageurs met à disposition de l'exploitation pour assurer la desserte.

Le **Taux de Disponibilité** est un nouvel indicateur sur les performances de la maintenance TER: c'est le ratio entre ce **nombre de rames et locomotives à disposition** de l'exploitation et le **nombre total de rames et locomotives affectées** au TER Auvergne Rhône-Alpes, majoré des emprunts et minoré des prêts de Matériels Roulants.

Le Taux de Disponibilité est calculé **tous les matins, à 6h, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires** (y compris intégralement juillet et août) **et jours fériés**.



Un taux moyen de **80,3% de disponibilité** sur 2023.

Plusieurs faits marquants conjoncturels :

- Mouvement social sur la réforme des retraites (Fév/mars)
- Travaux voies d'entrée à Vénissieux
- Démarrage de la chaîne des opérations mi-vie
- Déverminage suite maintenance lourde 23500
- Chaîne ATP bogie 24500

L'objectif 2024 est d'avoir un taux de disponibilité de près de **83%**, excepté les indisponibilités liées aux programmes Industriels et autres immobilisations longues durées, c'est-à-dire les rames qui ne peuvent effectivement être mise au service de l'exploitation sur la période considérée.

En incluant :

- les indisponibilités liées aux programmes industriels (opérations mi vie AGC et TER2NNG et Regio2N)
- les immobilisations longues durées (rames accidentées, blocage suite éboulement en Maurienne...)
- les prêts et emprunts de matériels sur la période

le taux de disponibilité est ramené à **79,5%**.

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

La non-adéquation à l'emport, nouvel indicateur donnant lieu à un bonus/malus

- Un **nouvel indicateur de suivi** permettant de vérifier que les capacités mises en œuvre répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale), et donnant lieu à un nouveau bonus-malus quant à l'objectif fixé
 - sur la base de la fréquentation maximale attendue
 - sur la base d'un emport total défini en intégrant la notion de confort debout
 - Offre périurbaine = nbre de places assises + 75% du nbre de places debout selon la norme constructeur
 - Offre longue distance = nbre de places assises + 25% du nbre de places debout, selon la norme constructeur
 - Malgré une année 2024 plus difficile que 2023 avec 2 fois plus de rames immobilisées pour le programme industriel OPTER (en moyenne : 7/mois en 2024 vs 3.5/mois en 2023), la mise en circulation de 10 Régio2N en septembre permettra :
 - De remettre en circulation 49 trains par semaine
 - De compenser l'impact du programme industriel
 - **D'améliorer l'emport global**
- > L'objectif 2024 du taux de conformité à l'emport a été fixé à 92.4% vs 92% en 2023 (*A fin mai 2024 : 92.3%*)

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Autres indicateurs de qualité prévus

- Pour la **non-réalisation de l'offre**, des pénalités sont prévues en fonction :
 - du nombre de trains kilomètres annulés
 - du délai entre l'annonce de l'annulation et la date prévue de départ (plus le délai est court, plus la pénalité est forte)
 - de la période prévue de circulation du train annulé (plus élevé en période de pointe)

- Pour la **ponctualité**:
 - Un bonus-malus relatif à la ponctualité globale (ensemble du réseau) à l'arrivée selon la mesure de la Non Ponctualité en Fin de Parcours (**NPFP**), c'est-à-dire au terminus du train, pour les retards supérieurs à 5m59s
 - Des bonus-malus pour les lignes stratégiques: Lyon-Saint-Etienne; Lyon-Grenoble; Lyon-Chambéry; Lyon-St André le gaz ; Lignes du LEX
 - Des bonus pour les lignes sensibles : Lyon-Clermont-Fd ; Lyon-Genève ; Lyon-Valence

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Trains supprimés jour J

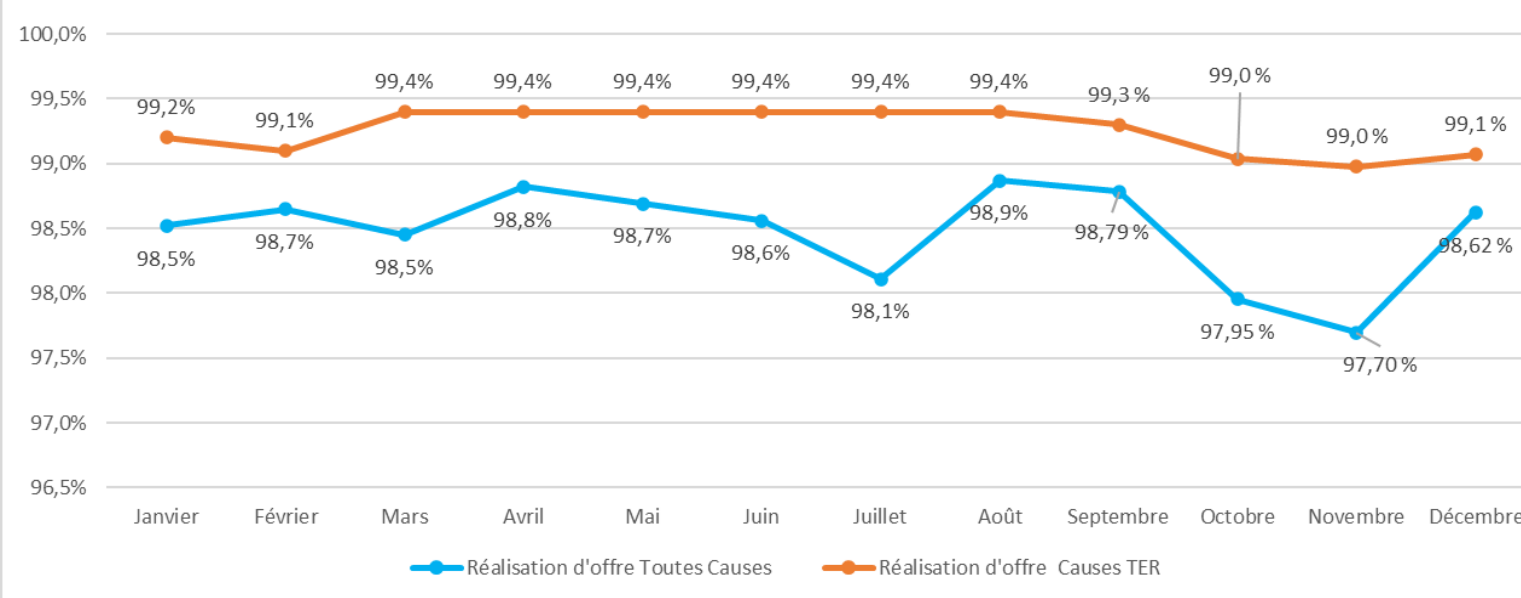
Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	903

Le taux de réalisation de l'offre TER en opérationnel 2023 reste très important à plus de 98%.

Le taux de réalisation de l'offre avec les causes uniquement TER le jour J est très important, plus de 99% sur toute l'année 2023, même s'il y a une légère baisse en fin d'année. Cette légère baisse en fin d'année de la réalisation de l'offre pour cause TER est consécutive aux aléas climatiques et aux chocs sur le matériel roulant.

Au premier trimestre 2024, près de 97,9% de l'offre prévue le jour J est effectivement réalisée. La non-réalisation d'offre pour causes TER est en baisse de 20% par rapport au 1er trimestre 2023, elle se situe à 0,8%.

Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023

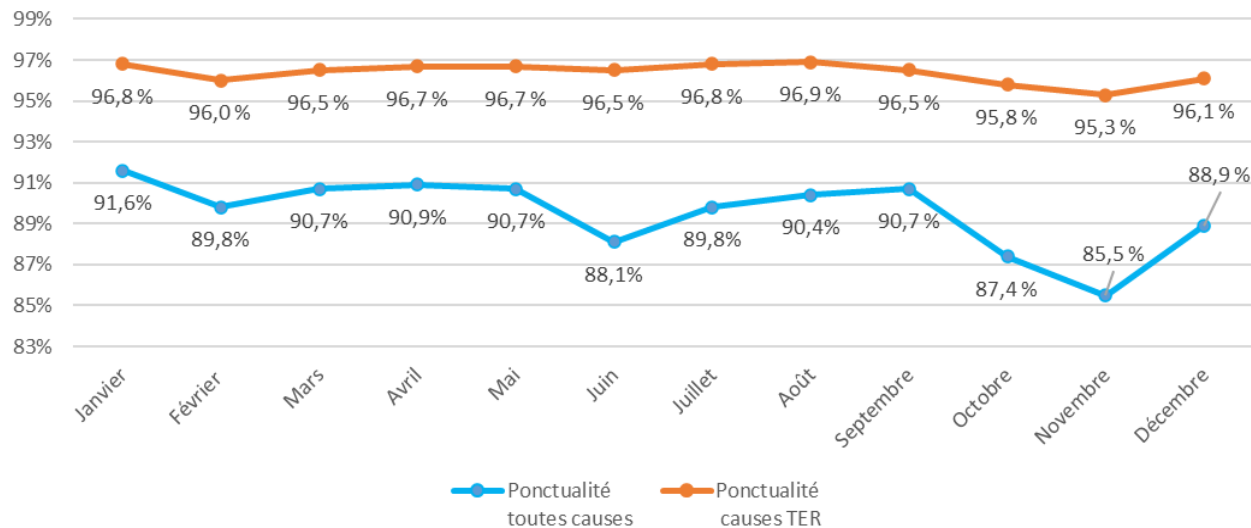


Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin mars
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5% <i>Ambition : 92,7%</i>	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.8% <i>Objectif : 96.6%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau AURA en 2023
(Tous Trains)



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,8%** au 1^{er} trimestre 2023 dont 3,5% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.

Au **second trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ce sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non-ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.

Au **troisième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bons résultats en matière de Tourisme.

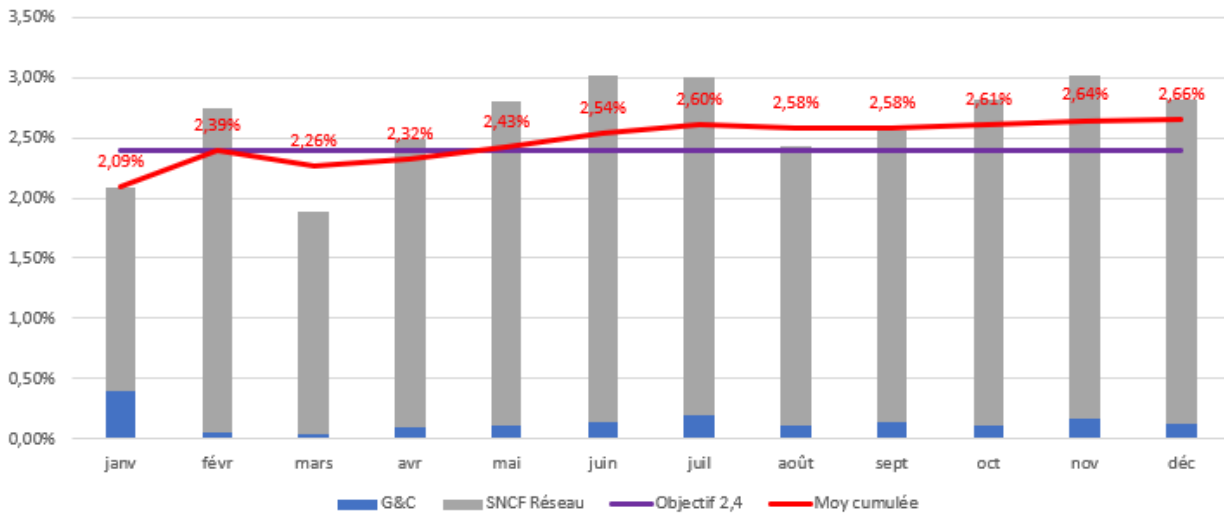
Au **quatrième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **87,3%** dont 4,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. A noter également que le risque d'effondrement d'un bâtiment mitoyen des voies à la gare de la Tour du Pin a généré de nombreux retards sur plusieurs lignes régionales. Enfin, certains évènements climatiques (inondations et glissements de terrains) ont aussi causé des retards.

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,7%** au 1^{er} trimestre 2024 dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs matériel roulant génèrent des retards

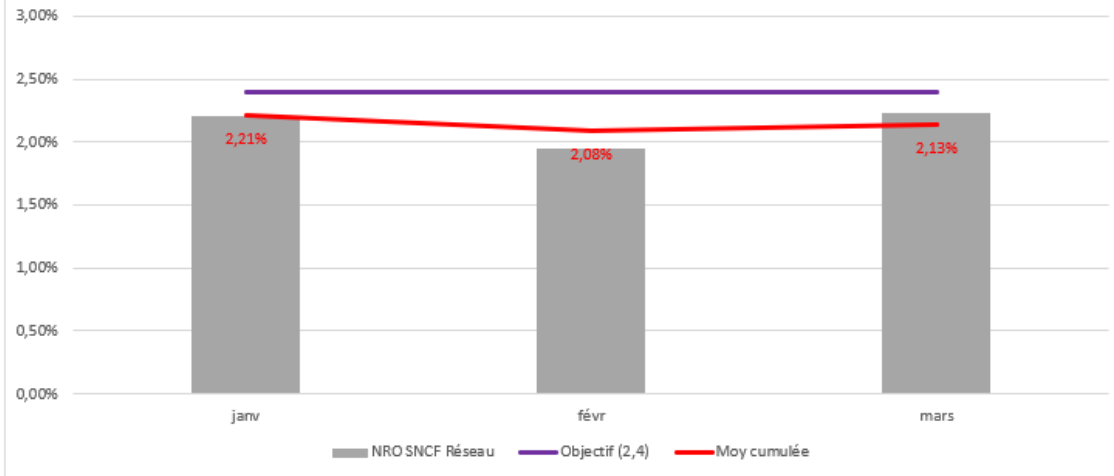
Convention Performance SNCF Réseau - Région Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau

- Dérangements d'installations significatifs. Ex : défaut circuit de voie à Estressin en novembre, défaut d'entraxe à Amplepuis ...
 - Travaux : déraillement train de travaux à Chasse en mai, restitutions tardives
 - Impacts ralentissements forfaitaires pour travaux non amortis dans les tracés (suite rapide St-André le Gaz – Chambéry, décalage de travaux suite défaillance prestataire, ...)
 - Mouvements sociaux du premier semestre
 - Élément de contexte : Impacts d'évènement climatiques violents répétés
 - orages en mai
 - coulée de boue à Bourgoin en juin..
 - Multiples éboulements / inondations / coulées de boue... en fin d'année : Tarentaise, Maurienne, Arve, Culoz, Cévenol...
- Très forte mobilisation des équipes de maintenance

Taux non-ponctualité G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)

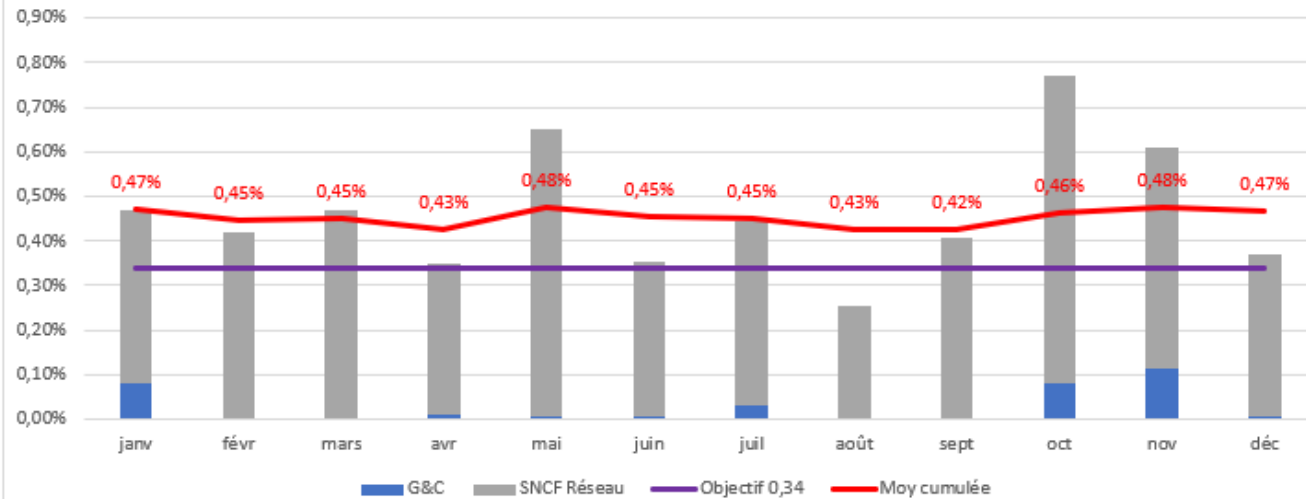


Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)

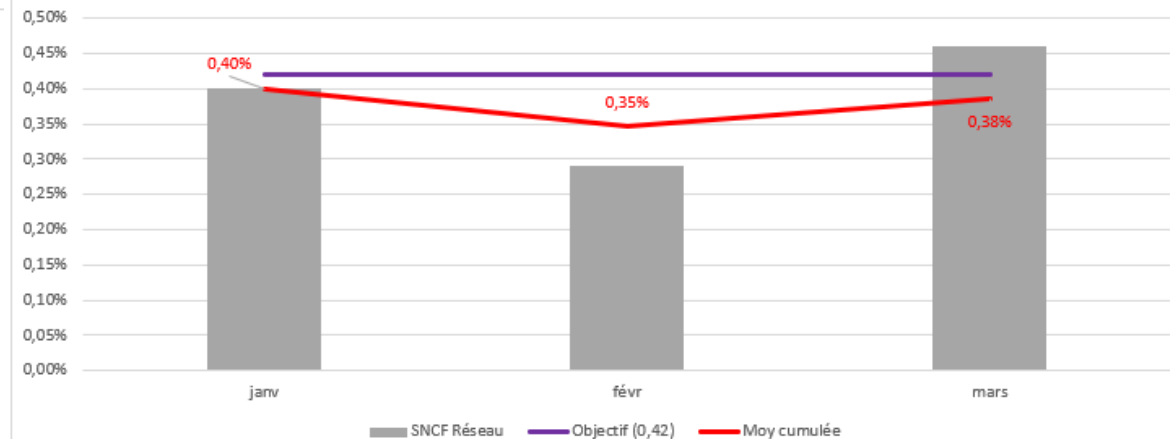


Convention Performance SNCF Réseau - Région Non réalisation d'offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre



Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
L1 - COPPET - ANNEMASSE - EVIAN LES BAINS	92.6%	92.6%	90.9%	90.9%
L2 - COPPET - ANNEMASSE - ANNECY	94.9%	94.9%	95.5%	95.5%
L3 - COPPET - ANNEMASSE - ST-GERVAIS LES BAINS	95.3%	95.3%	96.3%	96.3%
L4 - COPPET - ANNEMASSE	99%	99%	99%	99%
L6 - BELLEGARDE - GENEVE CORNAVIN	96.5%	96.5%	97.5%	97.5%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
BELLEGARDE - EVIAN LES BAINS	91.7%	91.7%	91.9%	91.9%
ANNECY - ST-GERVAIS LES BAINS LE FAYET	93.8%	93.8%	95.6%	95.6%
ST-GERVAIS LES BAINS - CHAMONIX - VALLORCINE	98.3%	98.3%	98.1%	98.1%
BELLEGARDE - ST-GERVAIS LES BAINS	92.5%	92.5%	93.5%	93.5%
LYON PART DIEU - GENEVE CORNAVIN	78.4%	78.4%	89.2%	89.2%
VALENCE - GENEVE CORNAVIN	77.6%	77.6%	84.5%	84.5%
CHAMBERY - ANNECY	90.4%	83%	87%	81.4%
VALENCE - ANNECY	81.1%		79.9%	
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	71.6%	77.5%	77.5%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



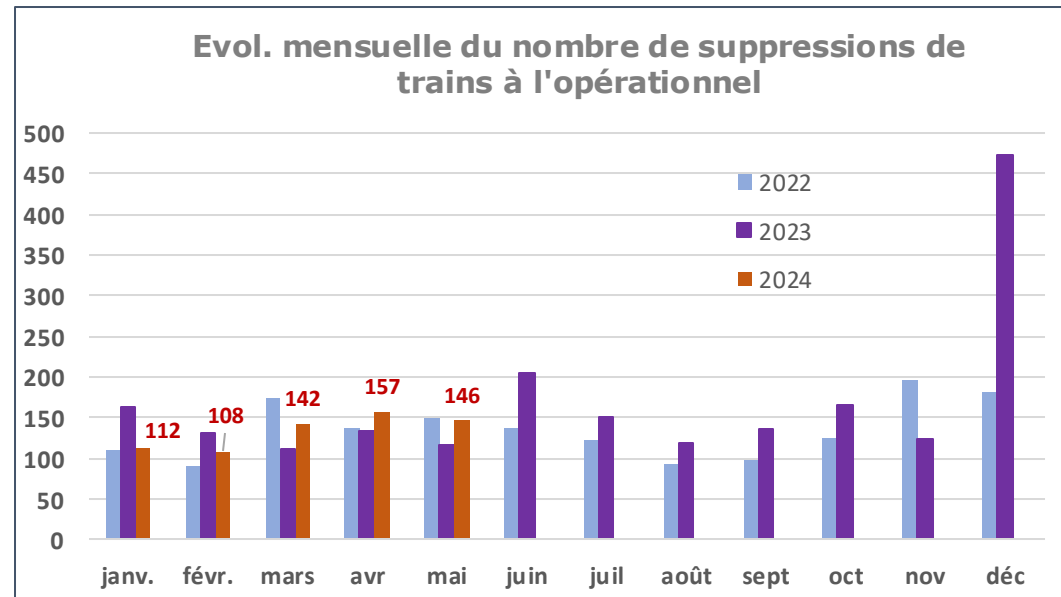
Léman Express



Une exploitation stabilisée à un bon niveau



Indicateurs Total LEX F/CH	2022	2023
% de non réalisation de l'offre / planifié	7%	4%
Nbre de suppressions de trains à l'opérationnel	1612	2036

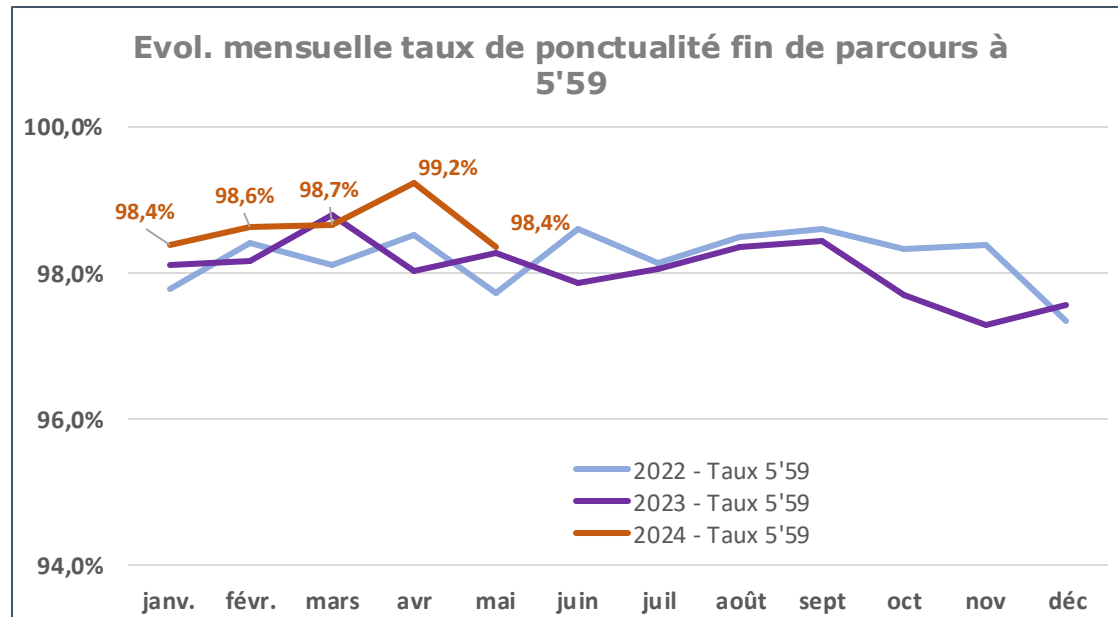


Nombre de suppressions totales et partielles en opérationnel par ligne	2022	2023	Evol. A-1
L1 - Evian <--> Coppet	368	413	+12%
L2 - Annecy <--> Coppet	330	552	+67%
L3 - St-Gervais <--> Coppet	191	314	+64%
L4 - Annemasse <--> Coppet	647	694	+7%
L5 - Genève <--> La Plaine	45	34	-24%
L6 - Genève <--> Bellegarde	31	29	-6%
Total Léman Express*	1612	2036	+26%

Nombre de suppressions totales et partielles par motifs	2022	2023	Evol. A-1
1. Causes EF	981	515	-47%
2. Causes GI	451	687	+52%
3. Causes externes	180	831	+362%
4. Autres causes	0	3	+3%
Total Léman Express*	1612	2036	+26%

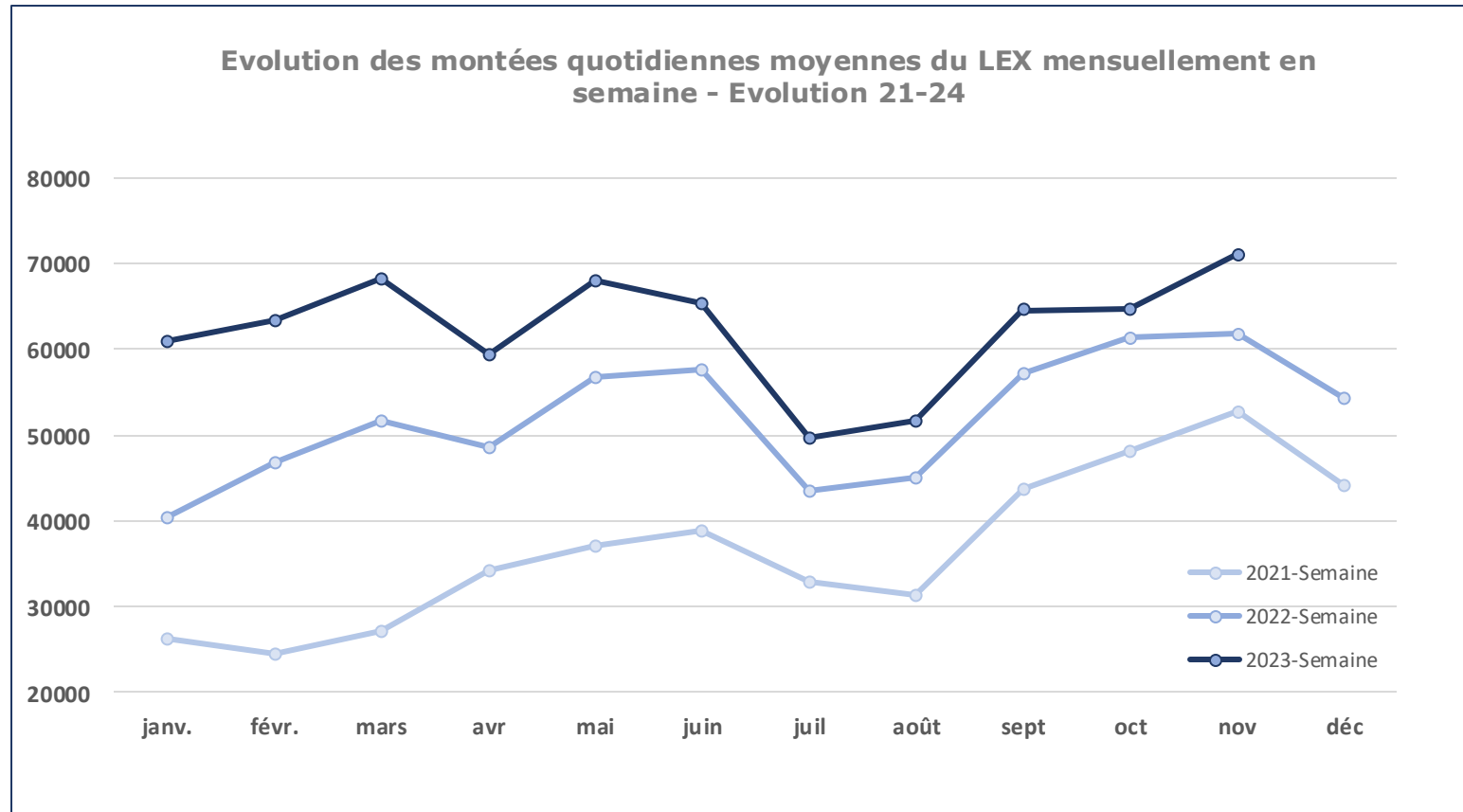
*Un seul train peut être supprimé sur plusieurs parcours, et pour plusieurs causes.

Indicateurs Total LEX F/CH	2022	2023
Taux de ponctualité fin de parcours à 5'59	98,2%	98,4%



Taux de ponctualité fin de parcours par ligne	2022	2023	Evolution A-1 en nb de pts
L1 - Evian <--> Coppet	94.87	94.69	-0.18
L2 - Annecy <--> Coppet	96.28	96.21	-0.07
L3 - St-Gervais <--> Coppet	97.57	97.61	+0.04
L4 - Annemasse <--> Coppet	99.01	99.38	+0.37
L5 - Genève <--> La Plaine	99.33	99.44	+0.11
L6 - Genève <--> Bellegarde	96.43	95.21	-1.22
Total Léman Express	98.23	98.39	+0.16

Une fréquentation qui continue de battre des records





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



2. Matériel roulant et installations de maintenance



— Récapitulatif des paiements réalisés par la Région en 2023

Matériel Ferroviaire	169,3 M€
Acquisition de rames	59,8 M€
Rénovations et modernisations	103,5 M€
Ateliers de maintenance et remisage	5,9M€

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

	Rames contractualisées				Rames à contractualiser	Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et après	
AGC	26	3	25		57	111
TER2N NG	27	0	2	21	10	60
Total	53	3	27	21	67	171

	Rames rénovées	Rames restant à rénover		Total
	2024	2024	2025 et après	
AGC	4	8	99	111
TER2N NG	2	6	52	60
Total	6	14	151	171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Un engagement **vertueux** dans une **politique de développement durable**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec le **renouvellement des sièges et des planchers**

Un calendrier prévisionnel de rénovation **sur 8 ans pour les 104 premières rames, de 2023 à 2031**

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Trois premières rames rénovées en janvier 2024 (Z24501, B81505 et X76507) et mises en circulation respectivement les 04/02, 28/01 et 20/01.



Rame B81505



Rame B81505



Rame Z24501

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport :
— financement de 19 rames REGIO 2N supplémentaires livrées en 2024



Nouvelle rame Regio2N



Nouvelle rame Regio2N

Une période 2024 – 2026 perturbée du fait :

- Des **tensions sur les approvisionnements** liées à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un **retard sur les chaînes de production** des industriels et donc un retard de livraison des rames Régio 2N commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
- De la **fin d'exploitation anticipée** des rames Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
- Des **opérations de modernisation** qui immobilisent des rames.
- De la nécessité de mener une étude d'impact **reportant le délai de construction-livraison du nouvel atelier de St-Etienne** de fin 2023 à mi 2026.
 - > **Impossible d'exploiter l'intégralité du parc** de matériel (comprenant les 19 rames livrées en 2024) tant que l'atelier ne sera pas livré :
 - 10 rames sur les 19 peuvent être exploitées à compter de leur réception en 2024 et pallier en partie à la radiation des Z2
 - Les 9 autres ne pourront être exploitées qu'à la mise en service de l'atelier mi 2026.

A compter de septembre 2024, la SNCF propose (validation Région en cours) de rétablir le plan de transport nominal.



Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne. Les nouvelles installations sont prévues d'être opérationnelles à la fin du **T3 2024**, en lien notamment avec la **réception des 19 rames Regio2N**.



Travaux de couverture voie fosse-passerelle Vénissieux

- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (>2M€)

Période 2024 – 2026

• Dès septembre 2024

Mise en service de 10 nouvelles rames Régio 2N permettant :

- le rétablissement de 49 trains/semaine supprimés par manque de matériel dont le Chambéry - Annecy départ 19h01
- l'amélioration de l'emport de circulations sous-capacitaires

SNCF Voyageurs a remis à la Région le 14 mai son projet d'amélioration de l'emport

- Le projet est en instruction par les services de la Région
- Les évolutions concernant le comité sont présentées ci-dessous :

N°	Trajet	Départ	Composition actuelle	Composition sept 2024	Jours où les trains sont actuellement sous-capacitaires	Gain Places assises (avec strapontins)	Gain Places totales (assis +25 % debout)
17942	Annecy - Lyon	6h53	Z24500	CORAIL 7C	Lundi	200	270

• A partir de fin 2026

Avec la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne, 9 Regio2N supplémentaires seront mises en exploitation et permettront des renforts d'emport supplémentaires.

RAMES : acquisition de 4 nouvelles rames pour la section française (St-Gervais-Vallorcine)

Ce projet d'acquisition fait l'objet d'une commande groupée de 7 rames Z890 avec l'exploitant suisse : 4 rames TER et 3 rames TMR



Le coût d'acquisition des 4 rames est de **55,6 M€ financés par la Région.**

Les 7 rames seront homologuées pour circuler sur l'intégralité de la ligne « Saint-Gervais - Martigny » sur les territoires français et suisse.

La mise en service commerciale des 4 rames « Z890 » est prévue en **juin 2026.**

ATELIER : modernisation

L'arrivée en 2026 du nouveau matériel Z890 nécessite de reconfigurer l'atelier de St Gervais pour assurer la maintenance de toutes les séries (opération de modernisation à mi-vie des rames de type Z850 prévue en 2026).

De plus, les nouvelles rames ont des caractéristiques propres (organes en toitures) qui imposent des aménagements.

Des études sont lancées pour un montant de 600 500 € financées entièrement par la Région.

Le financement des travaux de réalisation de l'atelier est prévu d'être voté au cours des prochains mois.

LES PROJETS D'ATELIER EN COURS DE CONSTRUCTION : CHAMBÉRY

Objectif : Optimiser la disponibilité des matériels roulants et **améliorer** la gestion des aléas de production.

Coûts : 3,76 M€ CE 12/2020 financés à 100% par la Région.

Ambitions : Optimiser l'utilisation des matériel roulants

- **Améliorer la ponctualité** fin de parcours à 82,4% sur la vallée de Maurienne et 91,4% sur la vallée de la Tarentaise.
- **Diminuer les temps de parcours** de 8 à 10 minutes sur la vallée de la Tarentaise.
- Proposer aux usagers de la ligne Chambéry – Bourg Saint-Maurice **un matériel plus récent et plus fiable (TER2NPG)**
- **Permettre le déploiement de composition double de TER2N NG dans la vallée du Rhône**



Actualités : *Réflexion en cours au niveau de SNCF-V portant sur :*

- *l'installation de dispositifs de préconditionnement afin d'améliorer la maintenance de la flotte CORAIL > livraison envisageable septembre 2025*
- *l'installation d'une passerelle de dépannage des Z23500 dotée d'une caténaire commutable 1500V / 25 kV, incluant les entrevoies et une zone de stockage > livraison envisageable septembre 2026*

Etude sur les besoins d'emport et parc matériel Léman express

Objectifs :

- Projections de fréquentation sur les lignes du réseau Léman Express à l'horizon 2027 (et à plus long terme en tenant compte des projets d'évolution d'offre)
- Estimation des besoins de développement du parc matériel roulant Léman Express et planning acquisition
- Identification des besoins complémentaires d'infrastructure et d'installations de maintenance

Etat d'avancement :

- **Etape 1** : solution d'emport à court terme :
 - **Service 2025** : modification de la politique d'arrêt de l'ensemble des trains Regio Express (RE) des CFF, ce qui permettra d'avoir **6 trains/heure en heure de pointe (4 LEX + 2 RE) qui desserviront toutes les gares entre Annemasse et Genève** (avec matériel capacitare 2 niveaux pour les RE)
- **Etape 2** : engagement d'une étude partenariale (FR-CH) de dimensionnement du besoin de parc à horizon 2030 pour un nouveau matériel deux niveaux qui pourrait nécessiter des aménagements d'infrastructures à étudier





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025



Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives

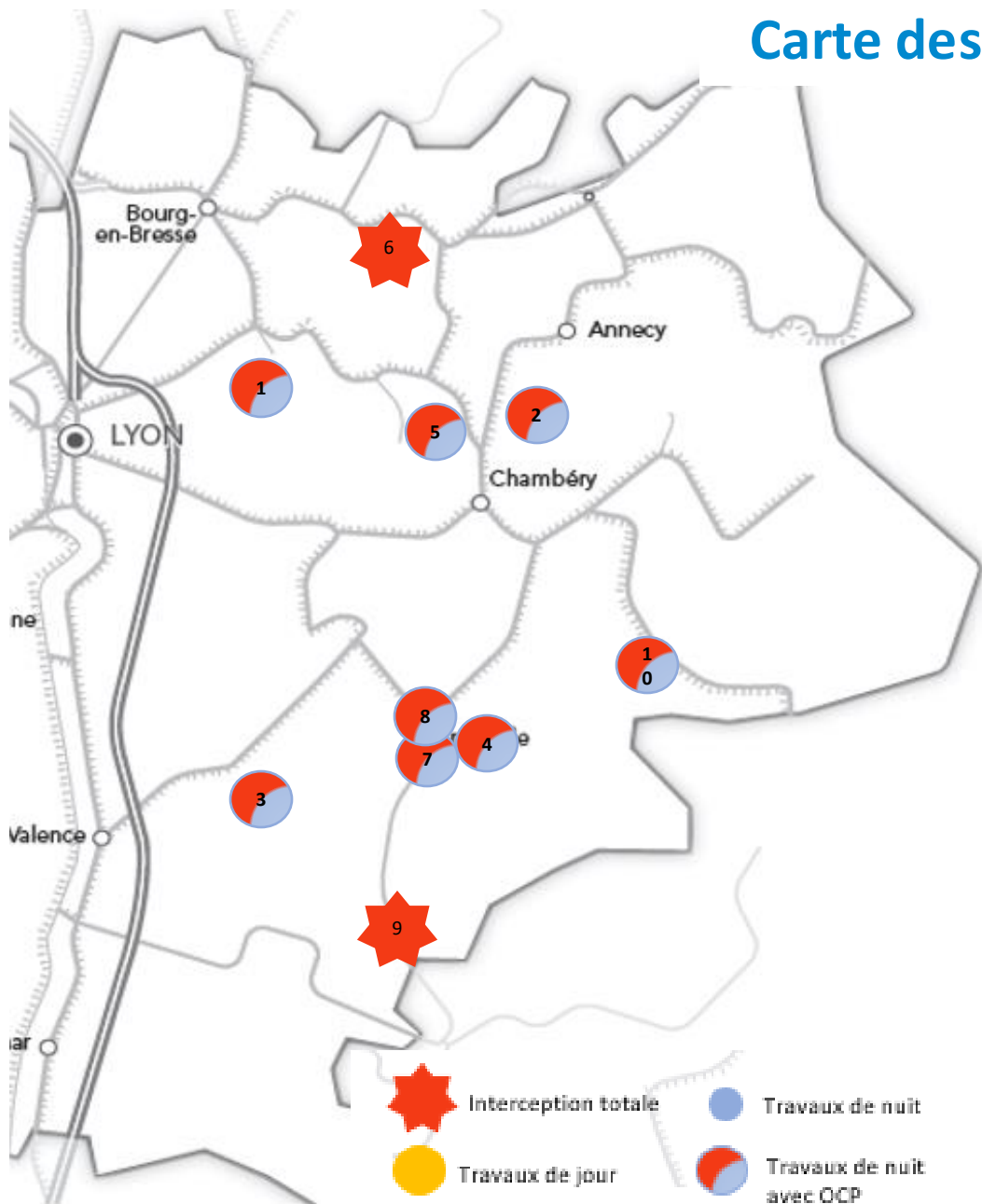


Chantiers 2ème semestre 2024 – Alpes

- **Vallée de la Tarentaise** : OCP* 126h du 21/08 23h00 au 27/08 05h20 (Remplacement tablier pont rail à Praz sur Arly).
- **Vallée de la Maurienne** : OCP 94h du 08/11 22h20 au 12/11 19h50 (Tunnel Européen Lyon-Turin)
 - + travaux de jour pour la régénération de la voie du 28/10 au 15/11 (11h20-17h20 en simultané)
- **Travaux Tranchée CEVA** : Coupure totale entre Annemasse et Genève de 156 h du 04 au 11/08 pour mise en place tapis vibratoire.
- **Travaux de maintenance sur Ouvrage d'Art entre Chamonix et Vallorcine** : Coupure continue du 06/10 22h00 au 08/11 à 16h00.
- **Travaux Suisse** : gare de Vernier ADAP = adaptation des sillons sur tout le service annuel
 - + travaux préparatoires gare de Genève OCP = 23/24 novembre (substitution routière)
- **Renouvellement d'appareils de voie à Pontcharra et Le Cheylas** : OCP du 04/10 23h10 au 07/10 05h10
- **Culoz**: travaux de nuit de août à novembre pour la mise en place de la passerelle (réduction de quai)

*OCP= opération coup de poing (coupure de ligne)

Carte des chantiers SA2025 – Zoom Alpes



Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Renouvellement appareils de voie Ambérieu : coupures continues du 04 au 06/04 et du 11 au 13/04 + travaux de nuit
- 2- Renouvellement appareils de voie + Réhaussement des quais + mise en place d'ascenseurs Rumilly : coupures continues du 12 au 13/07 + du 15 au 18/07 + du 15 au 16/08 + travaux de nuit
- 3- Renouvellement appareils de voie St Marcelin: coupure continue du 03 au 06/10 + travaux de nuit
- 4- Mise en place de la passerelle de Lancey + création d'un terminus à Brignoud: coupures continues du 12 au 17/07 et du 07 au 13/11 + travaux de nuit
- 5- Mise en place de la passerelle de Culoz: coupure continue du 26 au 27/07 + du 02 au 03/08 + travaux de nuit
- 6- CPER Oyonnax – Bellegarde (dont mise en navette) : coupure continue du 03/03 au 25/04
- 7- Renouvellement appareils de voie Grenoble: coupure continue du 01 au 04/08 + du 08 au 11/08 + travaux de nuit
- 8- Réfection du pont de Piquepierre : coupure continue du 29/05 au 01/06 + travaux de nuit
- 9- Maintenance Vif – Clelles - Veynes : coupure continue du 02/06 au 20/06
- 10- Travaux de renouvellement de la voie + TELT Axe Maurienne = Travaux de nuit et de jour + OCP (voir slide dédiée)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

 Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives



SA 2025 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon SNCF-Réseau)

GANNAT – CLERMONT-FERRAND

Création de 2 arrêts supplémentaires en semaine en gare de Pontmort :

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 07:02, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clermont : arrêt à Pontmort à 12:34 (TER 873056 - Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy En Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 11:01 arrivée Le Puy en Velay 12:27

LEGENDE



Développement d'offre / Réouverture



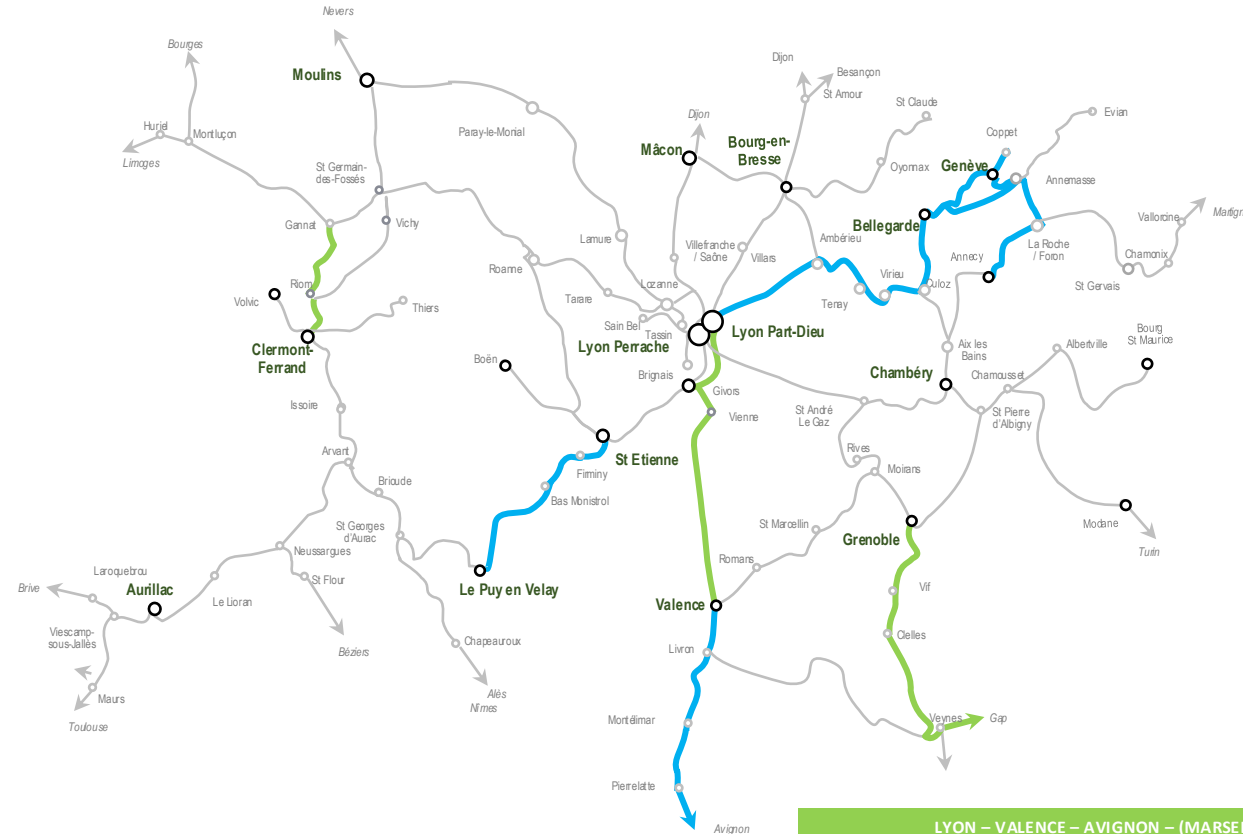
Ajustement

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts et correspondance à Valence Ville avec TER Sud sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu
- Via Rhôna : développement du service estival de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 à Bellegarde / départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu : 15:38 / départ Genève Cornavin : 18:25)

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche

LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par la SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF-Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **Les grilles horaires ferroviaires transmises concernent seulement les axes avec des évolutions significatives programmées au SA 2025**

Liste des grilles transmises :

SA 2025 (projet) :

- Lyon – Genève
- LEX lignes 5 et 6
- Bellegarde-Evian-Saint Gervais
- Chambéry-Annecy

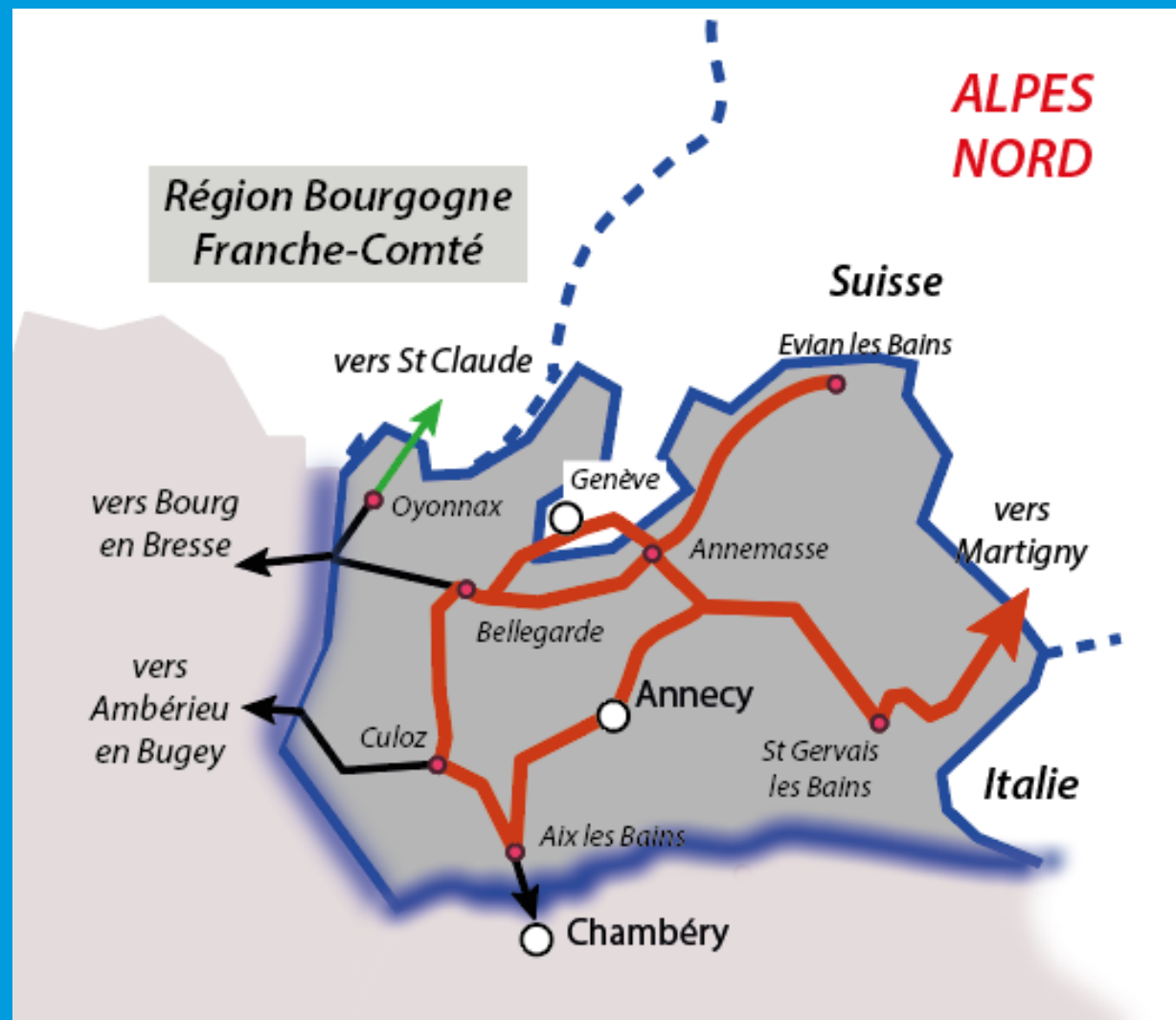


La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

ALPES NORD

HAUTE-SAVOIE



Difficultés de tenue de poste sur Alpes Nord

Bonneville et Marignier

- Postes figés depuis fin octobre 2022
- Conséquences : suppressions de 4 circulations ferroviaires « scolaires
- Réouverture des postes d'aiguillage : décembre 2024

Evires

- Le figeage de soirée
- Conséquences :
 - pas d'impact sur le niveau de l'offre
 - Depuis, des marches retracées sur 1 à 3mn pour garantir les correspondances à La Roche sur Foron
- Le figeage sera prolongé sur le SA 2025
- Un repli pérenne est à l'étude pour le SA 2026.



SERVICE 2024

Principaux impacts travaux :

- **Travaux dans la tranchée du CEVA (mise en place d'un tapis anti-vibratoire)** : coupure de la ligne entre Chêne-Bourg et Annemasse du 04/08/24 au 11/08/24. Report sur l'offre TPG (tram 17) et mise en place d'une substitution routière en soirée entre Annemasse et Genève-Eaux-Vives
- **Maintenance annuelle de l'infrastructure entre Annecy et La Roche-sur-Foron** : coupure de la ligne du 16/09/24 au 04/10/24 entre 09h30 et 16h30 entraînant la suppression :
 - de 10 trains LEX (L2) : mise en place d'une substitution routière entre Annecy et Annemasse
 - du TER départ Annecy 15h52 : mise en place d'un car de substitution entre Annecy et St-Gervais



SERVICE 2025

Principaux impacts travaux :

- **Travaux passerelle de Bonneville** : opération « coup de poing » le WE du 29 au 31 mai 2025
- **Travaux sur caténares entre Annecy et La Roche-sur-Foron** : opération « coup de poing » le WE du 10 au 11 octobre 2025
- **Travaux de signalisation en gare d'Annemasse** : travaux de nuit du 10/11/25 au 12/12/25 avec impacts à prévoir sur la desserte LEX en soirée



SERVICE 2025

Commande pour **des évolutions d'offre le samedi sur la ligne L2 Annecy – Coppet** :

- **Création de 4 trains supplémentaires en journée** pour avoir une **fréquence à l'heure** sur les créneaux de forte affluence (actuellement fréquence aux 2 heures) :
 - Arrivées Annecy à 11h16 et 13h16
 - Départs Annecy à 17h44 et 19h44
- **Création d'un train le soir** au départ d'Annecy à 21h44 à la place du car actuel

Grille Samedi (sens Coppet - Annecy)

	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2
Période de circulation	Q	Q	Q	Q	SDF	Q	Q	Q	Q	Q	Q
COPPET	06:19	08:19	09:19	10:19	11:19	12:19	14:19	15:19	17:19	18:19	19:19
GENÈVE	06:47	08:47	09:47	10:47	11:47	12:47	14:47	15:47	17:47	18:47	19:47
ANNEMASSE	07:19	09:19	10:19	11:19	12:19	13:19	15:19	16:19	18:19	19:19	20:19
REIGNIER	07:31	09:31	10:31	11:31	12:31	13:31	15:31	16:31	18:31	19:31	20:31
LA ROCHE-SUR-FORON	07:42	09:42	10:42	11:42	12:42	13:42	15:42	16:43	18:43	19:42	20:42
GROISY	08:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	16:02	17:02	19:02	20:02	21:02
PRINGY	08:11	10:11	11:11	12:11	13:11	14:11	16:11	17:11	19:11	20:11	21:11
ANNECY	08:16	10:16	11:16	12:16	13:16	14:16	16:16	17:16	19:16	20:16	21:16

Nouv

Nouv

Grille Samedi (sens Annecy - Coppet)

	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2
Période de circulation	Q	Q	Q	Q	Q	Q	SDF	Q	Q	Q	Q	Q	Q	SA
ANNECY	05:44	06:44	07:44	08:44	10:44	12:44	14:44	16:44	17:44	18:44	19:44	20:44	21:44	
PRINGY	05:50	06:50	07:50	08:50	10:50	12:50	14:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50	
GROISY	06:01	07:01	08:01	09:01	11:01	13:01	15:01	17:01	18:01	19:01	20:01	21:01	22:01	
LA ROCHE-SUR-FORON	06:23	07:23	08:23	09:23	11:23	13:23	15:23	17:23	18:23	19:23	20:23	21:23	22:23	
REIGNIER	06:30	07:30	08:30	09:30	11:30	13:30	15:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	
ANNEMASSE arrivée	06:40	07:40	08:40	09:40	11:40	13:40	15:40	17:40	18:40	19:40	20:40	21:40	22:40	
GENÈVE arrivée	07:12	08:12	09:12	10:12	12:12	14:12	16:12	18:12	19:12	20:12	21:12	22:12	23:12	
COPPET	07:41	08:41	09:41	10:41	12:41	14:41	16:41	18:41	19:41	20:41	21:41	22:41	23:41	

Nouv

Nouv

Nouv

SERVICE 2026 (instruction en cours)

- L2 : proposition d'étendre la fréquence à l'heure le samedi toute la journée (sous réserve d'arbitrage)
- L4 : proposition de développer l'offre nocturne entre Annemasse et Genève en semaine (sous réserve d'arbitrage)

BELLEGARDE – EVIAN/ST-GERVAIS (TER)

SERVICE 2025

Commande pour le prolongement **de trains sur la ligne du Pied du Salève** afin de développer la desserte entre Bellegarde et Annemasse :

- TER n°884501 : **départ Bellegarde 06h15** (au lieu du départ Annemasse 07h01) permettant une arrivée à Annemasse avant 7h00 (augmentation de l'amplitude du matin)
- **Création d'un train départ Annemasse 05h05** et arrivée Bellegarde 05h45 : correspondance à 05h55 avec le TER n°96550 à destination de Lyon (permet d'arriver à 07h22 à la Part-Dieu)
- **Création d'un train départ Bellegarde 13h15** et arrivée Annemasse 13h55 (développement de l'offre en croix de midi)



Service annuel 2025	Bellegarde Evian	Bellegarde St-Gervais	Bellegarde Evian
BELLEGARDE	06:15	07:15	08:15
VALLEIRY	06:30	07:30	08:30
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	06:41	07:41	08:41
ANNEMASSE (arr.)	06:55	07:55	08:55
ANNEMASSE (dép.)	07:01	08:02	09:01
(...)	(...)	(...)	(...)
ÉVIAN LES BAINS	07:39	-	09:39
ST-GERVAIS LES BAINS	-	09:16	-
N° de circulation	884501	884605	884505
Régime	Q	Lu au Ve	Q

Service annuel 2025	Annemasse Bellegarde	Genève Lyon
ANNEMASSE (D)	05.05	
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	05.20	
VALLEIRY	05.33	
GENÈVE-CORNAVIN		05.14
BELLEGARDE (A)	05.45	05.49
BELLEGARDE (D)		05.55
(...)		(...)
LYON-PART-DIEU		07.22
Numéro de circulation	création	96550
Régime	Q	Lu au Sa

Service annuel 2025	Bellegarde Evian	Bellegarde Annemasse	Bellegarde Evian
BELLEGARDE	12.15	13:15	14.15
VALLEIRY	12.30	13:30	14.30
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	12.41	13:41	14.41
ANNEMASSE (arr.)	12.55	13:55	14.55
ANNEMASSE (dép.)	13.01	-	15.01
(...)	(...)	(...)	(...)
ÉVIAN LES BAINS	13:39	-	15:39
ST-GERVAIS LES BAINS	-	-	-
N° de circulation	884517	création	884521
Régime	Q	Lu au Ve	Q

BELLEGARDE – EVIAN/ST-GERVAIS (TER) ANNECY – LA ROCHE-SUR-FORON (TER)

SERVICE 2026 *(instruction en cours)*

Etude en cours pour un développement supplémentaire sur la ligne du Pied du Salève (dans la continuité des évolutions de 2025) :

- **Départ Bellegarde à 07h45 du TER n°884503** (au lieu d'un départ Annemasse 08h30) afin d'avoir une fréquence à la ½ heure en heure de pointe du matin entre Bellegarde et Annemasse (sous réserve de faisabilité technique et d'arbitrage)

Etude en cours pour la **création d'un aller-retour en croix de midi sur la ligne Annecy – La Roche-sur-Foron** afin de développer l'offre périurbaine du Grand Annecy (en complémentarité avec la desserte L2) : hypothèse

- **Départ Annecy 12h18** – arrivée La Roche-sur-Foron 12h51
- Départ La Roche-sur-Foron 13h21 – **arrivée Annecy 13h55**

BELLEGARDE – GENEVE (Ligne L6)

SERVICE 2024



- **Poursuite des travaux liés à la mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse** : ces travaux d'infrastructure nécessitent d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours entre La Plaine et Genève **jusqu'en décembre 2024**, impactant les circulations sur les lignes L5 et L6
- **Travaux préparatoires en vue de la construction de la gare souterraine de Genève Cornavin** : interruption totale des circulations le **week-end du 23-24 novembre** (circulation uniquement des trains L5 entre La Plaine et Meyrin et reports sur offre TPG)

SERVICE 2025

- Retour à **l'offre nominale**

SERVICE 2026 *(instruction en cours)*

- **Travaux de renouvellement intégral de la ligne du Mandement (RIM)** : impacts à prévoir sur la desserte
- Etude en cours pour la création d'une **offre tardive les vendredi et samedi soir sur la L6** : départs toutes les heures de Genève entre 20h18 et 23h18 pour répondre aux besoins de déplacements loisirs (sous réserve d'arbitrage)

LYON – BELLEGARDE – GENEVE (TER)

SERVICE 2024



- **Poursuite des travaux de mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse** nécessitant d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours entre La Plaine et Genève **jusqu'en décembre 2024** (sur-stationnements de 9 à 16 minutes à Bellegarde sur la majorité des trains)
- **Travaux préparatoires en vue de la construction de la gare souterraine de Genève Cornavin** : interruption totale des circulations le **week-end du 23-24 novembre** : les trains Lyon-Genève et Valence-Genève seront origine-terminus Bellegarde : substitutions routières entre Bellegarde et Genève.

SERVICE 2025



- **Remplacement du ballast à Beynost** : coupure de la ligne du **16 au 22 août 2025** : plan de substitutions routières à l'étude
- Plusieurs opérations "coup de poing" : **travaux en gare de Genève Cornavin** sur plusieurs week-end en janvier et février 2025, **rénovation voies/ballast à Ambérieu et Tenay** les week-end du 04/06 avril et du 11/13 avril, **travaux en gare de Culoz (passerelle)** les week-end du 26/27 juillet et du 02/03 août

--> les informations sur les offres de substitution seront **accessibles sur les canaux habituels**

SERVICE 2025

Commande pour la **création d'un aller-retour supplémentaire** afin de renforcer l'offre entre Lyon et Genève et décharger les trains encadrants, **sur 8 dimanches (ou lundis fériés)** pour lesquels sont attendues de fortes affluences (fin de vacances scolaires, longs week-end) :

- Départ **Lyon Part-Dieu 15h38** / arrivée Genève Cornavin 17h35
- Départ **Genève Cornavin 18h25** / arrivée Lyon Part-Dieu 20h14

	(...)	Tous les jours	Dim Fêtes	Tous les jours	Sauf les Sam	Tous les jours	Tous les jours
LYON-PART-DIEU		14.38	15.38	16.38	17.38	18.38	20.38
Ambérieu		15.02	16.03	17.03			21.03
Tenay-Hauteville			16.16	17.16	18.16	19.17	21.16
Virieu-le-Grand-Belley		15.31	16.31	17.31	18.31	19.32	21.31
Culoz		15.40	16.40	17.40	18.40	19.41	21.40
Seyssel-Corbonod		15.51	16.51		18.51	19.52	21.51
BELLEGARDE (A)		16.04	17.04	18.04	19.04	20.05	22.04
BELLEGARDE (D)		16.07	17.07	18.07	19.07	20.07	22.07
GENÈVE-CORNAVIN		16.35	17.35	18.35	19.35	20.35	22.35
Num. de circulation		96514	NOUV	96518	96520	96522	96530

	(...)	Tous les jours	Tous les jours	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Dim Fêtes
GENÈVE-CORNAVIN		13.30	15.30	16.25	17.14	18.25	19.14
BELLEGARDE (A)		13.57	15.57	16.54	17.46	18.53	19.46
BELLEGARDE (D)		14.00	16.00	16.57	17.52	18.56	19.52
Seyssel-Corbonod		14.14	16.14		18.07		20.07
Culoz		14.24	16.24		18.18	19.18	20.18
Virieu-le-Grand-Belley					18.27		20.27
Tenay-Hauteville			16.44		18.43		20.43
Ambérieu		14.57	16.58		18.57		20.57
LYON-PART-DIEU		15.22	17.22	18.10	19.22	20.14	21.22
Num. de circulation		96566	96570	96572	96574	NOUV	96578

Circulations de renfort les 05/01, 09/03, 21/04, 04/05, 01/06, 09/06, 31/08 et 02/11/25



SERVICE 2024

- **Travaux de maîtrise de la végétation du 07/10/24 au 18/10/24** entre 11h10 et 16h10 dans l'Albarine : suppression de 2 trains et mise en place de cars de substitution.
- **Suivi de la fréquentation des cars TER Lyon- Annecy** avec la SNCF afin de prévoir des doublages sur les périodes de forte affluence.

SERVICE 2025

- Reconduction de l'offre 2024

SERVICE 2024

TRAVAUX

- Mise en accessibilité gare de Vernier en Suisse : départ anticipé du **TER n°96634 qui partira de Genève Cornavin à 09h45 au lieu de 10h00** jusqu'en décembre 2024.
- Travaux préparatoires en vue de la construction de la gare souterraine de Genève Cornavin : **interruption totale des circulations le weekend du 23-24 novembre 2024** : les trains Valence-Genève seront origine-terminus Bellegarde : substitution routière entre Bellegarde et Genève

SERVICE 2025

- Commande iso 2024

SERVICE 2026 (en cours d'instruction)

- Etude en cours d'ajout d'un retour du soir Annecy (20h43) - Chambéry - Grenoble en car

SERVICE 2024 - ACTUALITÉS ET TRAVAUX

Le train Chambéry 19h01 - Annecy 20h05 supprimé pour cause de tension sur le matériel roulant sera remis en circulation en septembre 2024 suite à la livraison de nouveaux matériels roulants.

SERVICE 2025

Commande Région : iso 2024

Travaux entre Rumilly et Lovagny et en gare de Rumilly : ligne fermée pour des "opérations coup de poing" (OCP)

- du 12/07 12h30 au 13/07 12h30
- du 15/07 22h30 au 18/07 15h25
- du 15/08 16h30 au 16/08 16h30

Un service de substitution en car sera proposé.

DESSERTE

SERVICE 2024

Lors du passage de la flamme olympique à Chamonix-Mont-Blanc le dimanche 23 juin, des trains supplémentaires ont été proposés en soirée.

Vallorcine > Chamonix > St-Gervais

Numéro de circulation	18932
Vallorcine Dép.	20:10
Le Buet	20:14
Montroc Le Planet	20:21
Argentière	20:27
La Joux X	20:32
Les Tines	20:37
Les Praz	20:40
Chamonix Mt-Blanc Arr.	20:45
Chamonix Mt-Blanc Dép.	20:54
Aiguille Du Midi	20:57
Les Moussoux X	20:59
Les Pélerins	21:01
Les Bossons	21:04
Taconnaz X	21:08
Les Houches	21:14
Viaduc Ste Marie X	21:16
Vaudagne X	21:20
Servoz	21:25
Chedde	21:35
St Gervais-Le Fayet	21:40

Numéro de circulation	18934
Vallorcine Dép.	
Le Buet	
Montroc Le Planet	
Argentière	
La Joux X	
Les Tines	
Les Praz	
Chamonix Mt-Blanc Arr.	
Chamonix Mt-Blanc Dép.	23:01
Aiguille Du Midi	23:03
Les Moussoux X	23:05
Les Pélerins	23:08
Les Bossons	23:11
Taconnaz X	23:14
Les Houches	23:19
Viaduc Ste Marie X	23:21
Vaudagne X	23:25
Servoz	23:30
Chedde	23:39
St Gervais-Le Fayet	23:44

Numéro de circulation	18936
Vallorcine Dép.	
Le Buet	
Montroc Le Planet	
Argentière	
La Joux X	
Les Tines	
Les Praz	
Chamonix Mt-Blanc Arr.	
Chamonix Mt-Blanc Dép.	23:30
Aiguille Du Midi	23:32
Les Moussoux X	23:34
Les Pélerins	23:37
Les Bossons	23:40
Taconnaz X	23:43
Les Houches	23:48
Viaduc Ste Marie X	23:50
Vaudagne X	23:54
Servoz	23:59
Chedde	00:08
St Gervais-Le Fayet	00:13

St-Gervais > Chamonix Vallorcine

Numéro de circulation	18937
St Gervais-Le Fayet	
Chedde	
Servoz	
Vaudagne X	
Viaduc Ste Marie X	
Les Houches	
Taconnaz X	
Les Bossons	
Les Pélerins	
Les Moussoux X	
Aiguille Du Midi	
Chamonix Mt-Blanc Arr.	
Chamonix Mt-Blanc Dép.	23:15
Les Praz	23:19
Les Tines	23:23
La Joux X	23:26
Argentière	23:32
Montroc Le Planet	23:37
Le Buet	23:42
Vallorcine Arr.	23:46



X arrêt sur demande

DESSERTE

Des évolutions demandées par la CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc sont à l'étude :

SERVICE 2024

A compter de mi-septembre, modification horaire de quelques trains pour éviter le surstationnement de 30mn à Chamonix et assurer la correspondance à St-Gervais des trains à destination de Annemasse et Coppet.

SERVICE 2025

Augmentation de la fréquence de l'offre en hiver (15 décembre - 15 avril) : ½ heure en journée entre Chamonix et Vallorcine ou entre Les Houches et Vallorcine. Sous réserve de la capacité des installations électriques (étude SNCF Réseau).

SERVICE 2026

La Région fait actuellement étudier la circulation quotidienne et toute l'année de 2 trains circulant actuellement en hiver et en été

- départ St-Gervais 15h28 – arrivée vallorcine 17h01
- départ Vallorcine 15h10 – arrivée St-Gervais 16h40

TRAVAUX



SERVICE 2024

Fermeture annuelle pour maintenance

- **Chamonix - Vallorcine** : aucun train du **06 octobre au 08 novembre**
Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Vallorcine.

SERVICE 2025

Fermetures annuelles pour maintenance

- **Saint-Gervais - Chamonix** : aucun train du **31 mars au 25 avril**
Les trains circulent entre Chamonix et Vallorcine. Cars entre St-Gervais et Chamonix.
- **Chamonix - Vallorcine** : aucun train du **29 septembre au 31 octobre**
Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Vallorcine.



R É S E A U

SERVICE 2026



SAINT-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD

Mise en œuvre d'une LPV 40 prévue entre les Houches et Chamonix jusqu'aux prochains travaux de renouvellement de voie. (Complément d'expertise de la voie programmé en octobre 2024 pour les portions Chamonix – Les Tines et La Joux – Argentière)

Etude en cours pour évaluer les conséquences sur la trame 2H (en intégrant une hypothèse de LPV entre Chamonix et Argentière, à réévaluer fin 2024). Premiers résultats attendus fin juin.

Les investissements nécessaires au maintien de l'exploitation de la ligne

- Régénération de la sous-station de Chedde programmée en 2026 (sans conséquences sur les circulations) : financement 100% région à hauteur 2,15 M€
- Etudes PRO à engager à l'automne 2024, pour les travaux de renouvellement de voie. Réalisation : à l'horizon en 2028/2029. Un cumul de fermetures de ligne de 10 mois est à envisager. Elles seront programmées en 2026.
- Etudes PRO à engager en fin d'année pour les travaux concernant le patrimoine ouvrages d'arts et ouvrages en terre (horizon de réalisation 2027/2028).



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées



Transports interurbains et scolaires

Perspectives



Transport régulier de voyageurs : **Evolution du réseau Cars Région Haute-Savoie depuis 2021**

- Augmentation du niveau de service
 - **Ligne Y62/63 Annecy – Thônes – Les Aravis** : 10 allers et 12 retours supplémentaires pour un total de 23 allers et 22 retours
 - **Ligne Y51 Annecy – Albertville** : 10 allers et 7 retours supplémentaires pour un total de 21 allers/retours
 - **Ligne Y22 Annecy – Valserrhône** : 2 allers/retours supplémentaires pour un total de 11 allers/retours
 - **Ligne Y91 Thonon-les-Bains – Morzine** : 1 aller/retour supplémentaire pour un total de 9 allers et 7 retours
 - **Ligne Y92 Cluses – Morzine** : 1 aller/retour supplémentaire pour un total 5 allers et 4 retours
- Parc de véhicules 2023-2024 (lignes régulières + adaptations scolaires) : 121
 - 59 au GNC et 30 au biocarburant, les 32 restants sont EURO VI
 - 100% équipés de Racks à vélo
- PMR : Déploiement des services de substitution sur toute la Haute-Savoie (19 véhicules)

LOM : déploiement des conventions de coopération avec les EPCI

- 7 EPCI sur 9 ont laissé la compétence mobilité à la Région (8 607 élèves)
- 2 EPCI sur 9 ont pris la compétence mobilité, mais laissent la gestion à la Région (2 714 élèves)
- Aravis : mise en service du nouveau réseau Aravis Bus en juin 2023
- Haut-Giffre : attribution du nouveau marché en juin 2023, démarrage hiver 2023-2024



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

 Perspectives



L'Etat et la Région se sont accordés sur un protocole d'accord sur le volet Mobilités avec une maquette dotée de près d'1,4 Mds à parité Etat / Région soit 690 M€ qui sera soumis à la délibération de l'Assemblée Plénière des 27 et 28 juin 2024.

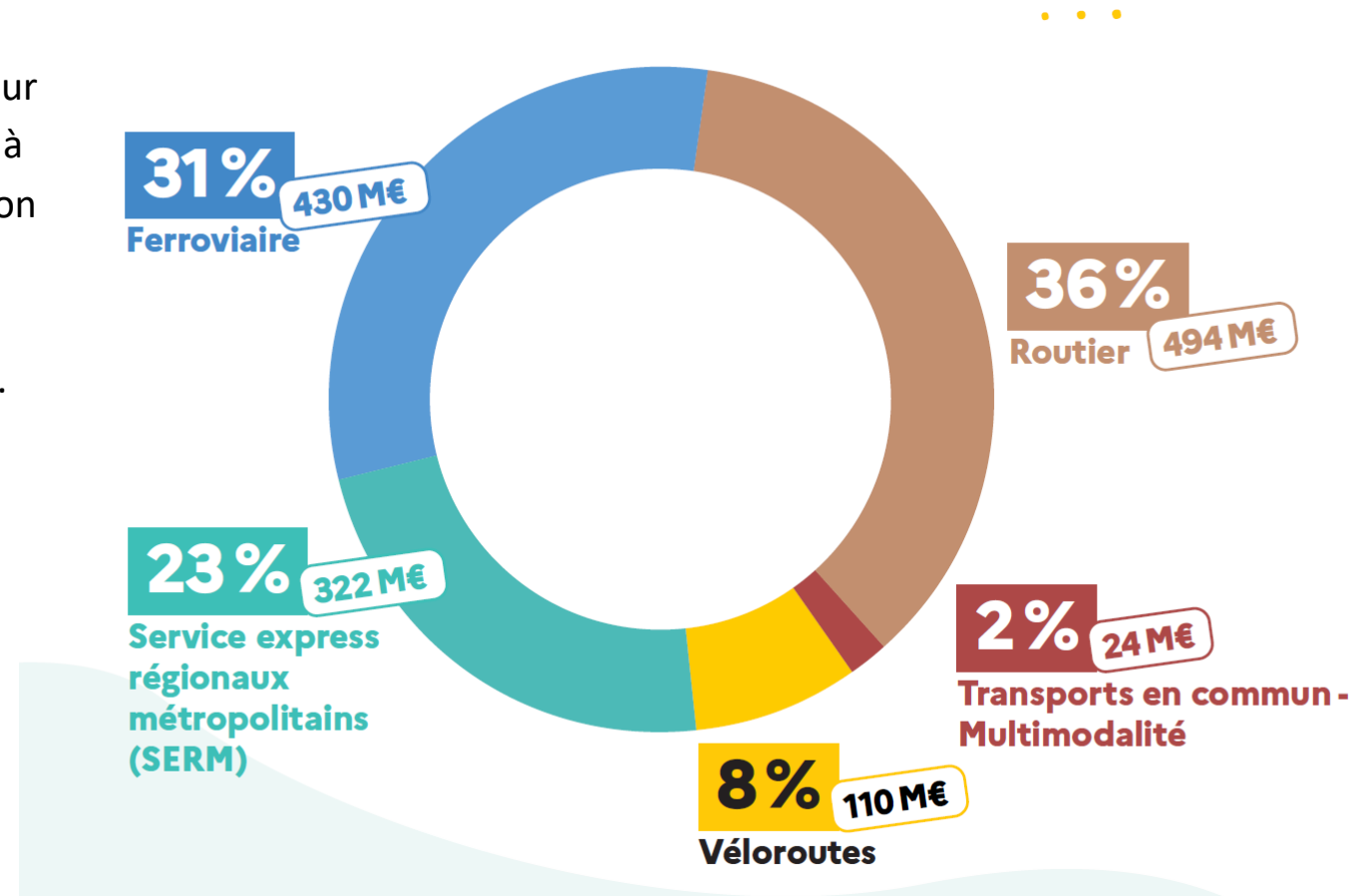
Cette étape permet d'engager les échanges avec les territoires.

En vue de finaliser l'avenant proprement dit pour le premier trimestre 2025 après :

- la concertation préalable du public
- la consultation de l'Autorité Environnementale

A noter que la Région :

- investira massivement sur le matériel roulant à hauteur 3 Mds € d'ici 2035
- financera les réseaux de transports collectifs à hauteur de 2,7 Mds € d'ici 2035



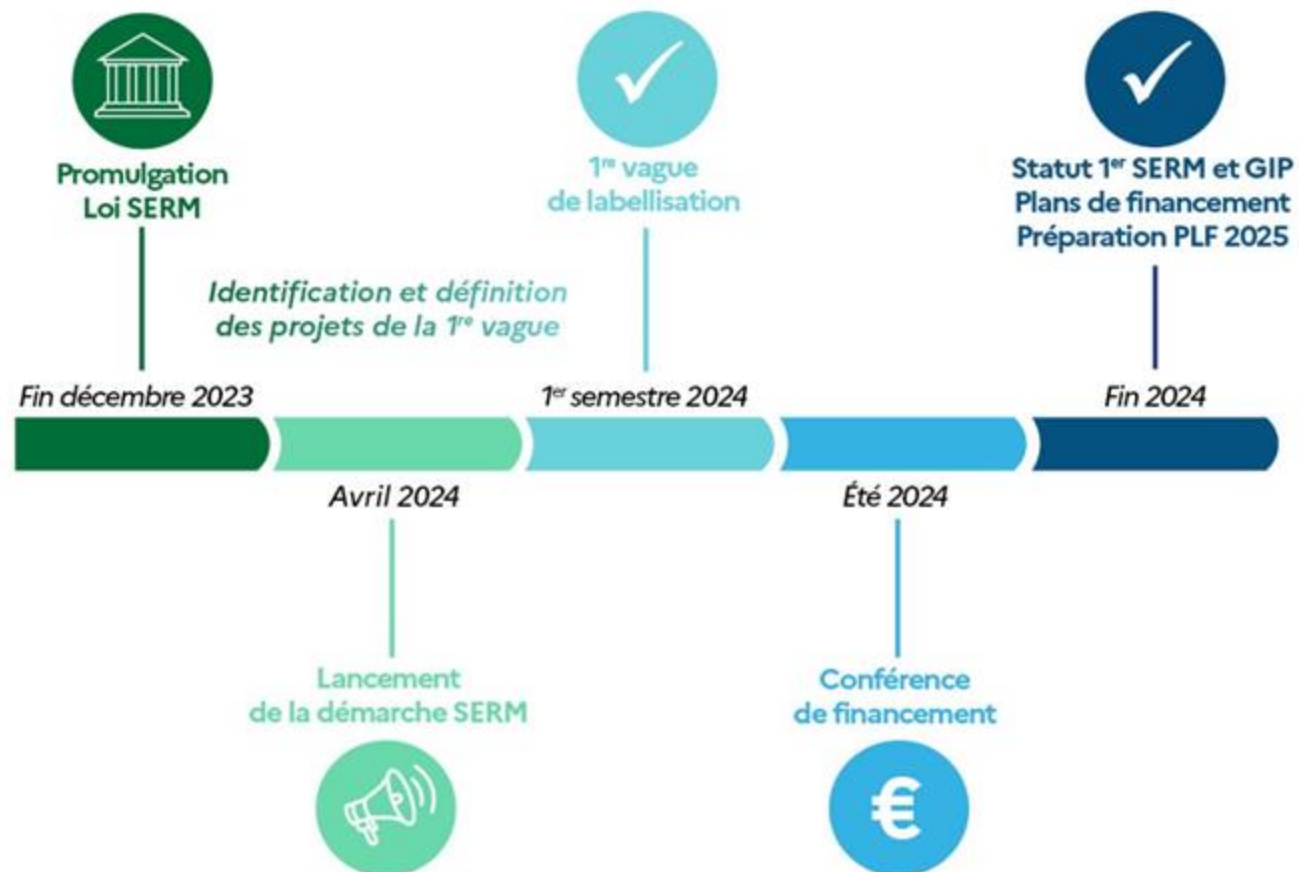
Loi du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains

- **SERM** = offre multimodale de services de transports collectifs publics, appuyée prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire, intégrant le transport routier à haut niveau de service, les réseaux cyclables et, le cas échéant, le transport fluvial, le covoiturage, l'autopartage et les transports guidés, ainsi que les gares et pôles d'échanges multimodaux
- Le SERM contribue aux **objectifs** d'amélioration de la qualité des transports du quotidien, de réduction de la pollution de l'air, de lutte contre l'auto-solisme, de désenclavement des territoires périurbains et ruraux, de promotion du report modal et de garantie de l'interopérabilité des services d'information des voyageurs et de billettique
- **Statut SERM**, conféré par arrêté ministériel
- **Au moins 10 SERM dans un délai de 10 ans**
- **Extension du périmètre d'intervention** de la Société du Grand Paris renommée **Société des Grands Projets (SGP)** pour des missions ciblées, notamment d'appui au déploiement des SERM
- Organisation d'une **conférence de financement des SERM** à l'été 2024

Calendrier

➤ La **labellisation** d'une première « vague » de SERM au premier semestre 2024, pour les projets portés par les territoires, suffisamment aboutis afin d'engager des études ;

➤ Octroi du **statut de SERM** à partir du 2ème semestre 2024, au fur et à mesure que les projets sont matures, avec des études complètes, des gouvernances stabilisées et des plans de financement phasés.



Les acteurs « nationaux » mobilisables

**Société
des Grands
Projets**

.Participation à l'élaboration du dossier de demande de statut SERM, la « synthèse de dossier »

.Portage d'une part du financement d'un SERM, sous statut, via des emprunts obligataires remboursés par une fiscalité locale affectée à la SGP : la SGP est alors partie prenante pour le respect des coûts et du calendrier des projets

.Appui dans le cadre de la structure locale de coordination

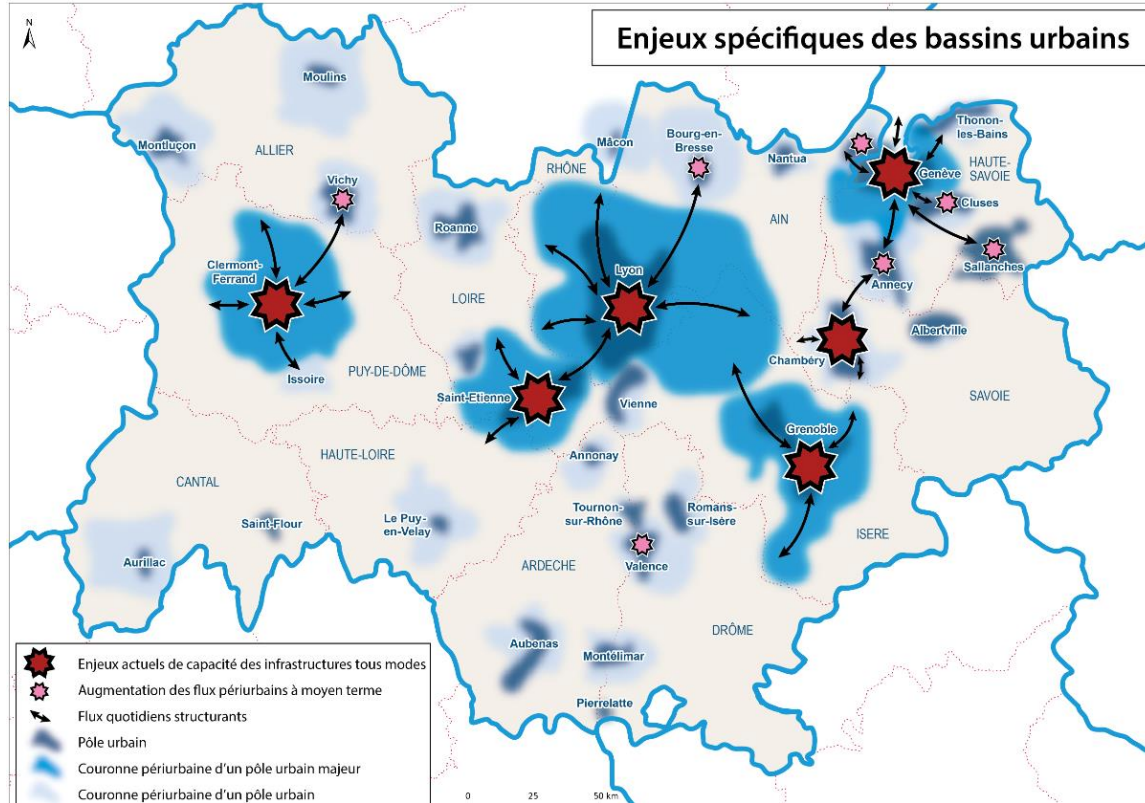
.Maîtrise d'ouvrage d'infrastructures nouvelles nécessaires au SERM et situées dans son périmètre



- .Connaissance du réseau / gares**, exploitation du réseau / gares, maîtres d'ouvrage des aménagements du réseau /gares et équipements existants
- .Enjeux de fiabilisation** du réseau existant, avec les augmentations d'offre envisagées dans le cadre des SERM

SERM en Auvergne-Rhône-Alpes

6 grandes aires urbaines concernées



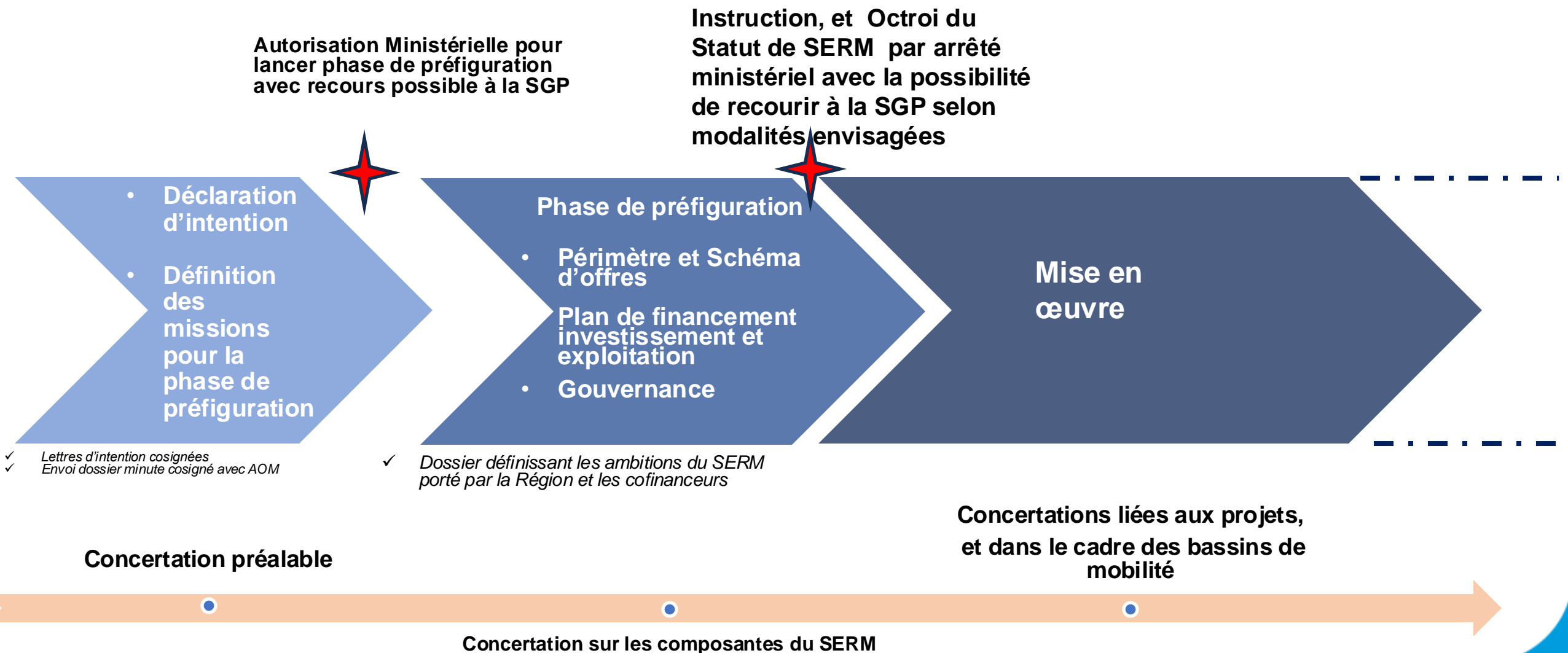
Près de 6 millions d'habitants au sein du territoire régional

(population des communes à 10km d'une gare)

On ne part pas de rien :

- Des réflexions engagées dans tous les SERM
- Des services multimodaux déjà proposés aux usagers (desserte, tarifications combinées, aménagement de Pôles d'Echanges...)
- Des documents de planification intégrant ces objectifs (SRADDET, SCOT, PDM...)
- Le plus grand RER transfrontalier mis en service fin 2019 : Léman Express

LA DEMARCHE A SUIVRE POUR CHACUN DES SERM



PROJET RER SUD LÉMAN PHASE 2: ÉTUDES RÉHABILITATION

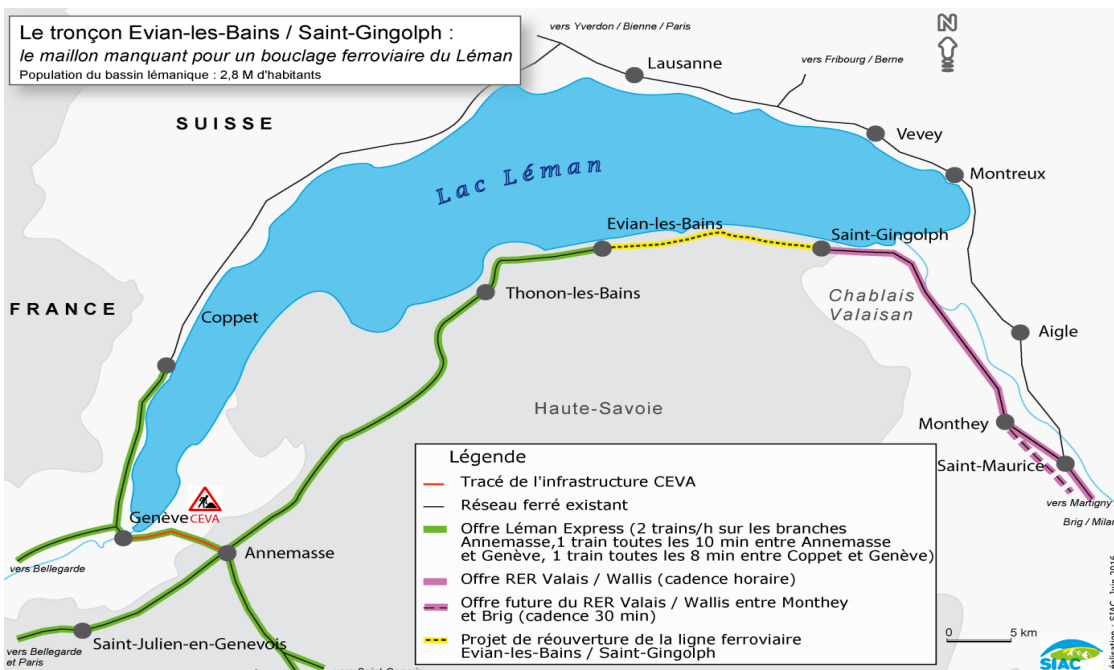
(JANVIER 2018- DÉCEMBRE 2022)



Objectifs :

- Assurer une continuité de l'offre de transports collectifs pour désenclaver le Chablais Français vers la Chablais Valaisan et Monthey/Saint Maurice au sud et le relier au LEX à l'Ouest.
- Répondre aux enjeux de transition écologique du territoire par un report modal massifié
- Permettre le désengorgement du trafic routier.

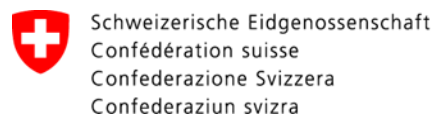
- Partenaires :** Région, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, CC du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, SNCF-Réseau, Canton du Valais, Chablais Région



- Les études préliminaires dites renforcées ont été restituées en décembre 2022

- Le copil du mars 2023 a pris acte des livrables et a validé le dossier de saisine de la Commission National du Débat Public et a décidé de lancer la concertation sous réserve que le projet soit inscrit au CPER.

Chef de file français		Chef de file suisse		Partenaires du projet		Coût total du projet	
						1 662 000 €	Interreg fédéral suisse
						182 500 CHF	FEDER
Le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 soutient le projet RER SUD LEMAN — PHASE. Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) :						767 850 €	



ETUDE PROSPECTIVE FERROVIAIRE 2050 SUR PÉRIMÈTRE GRAND GENÈVE

OBJECTIFS :

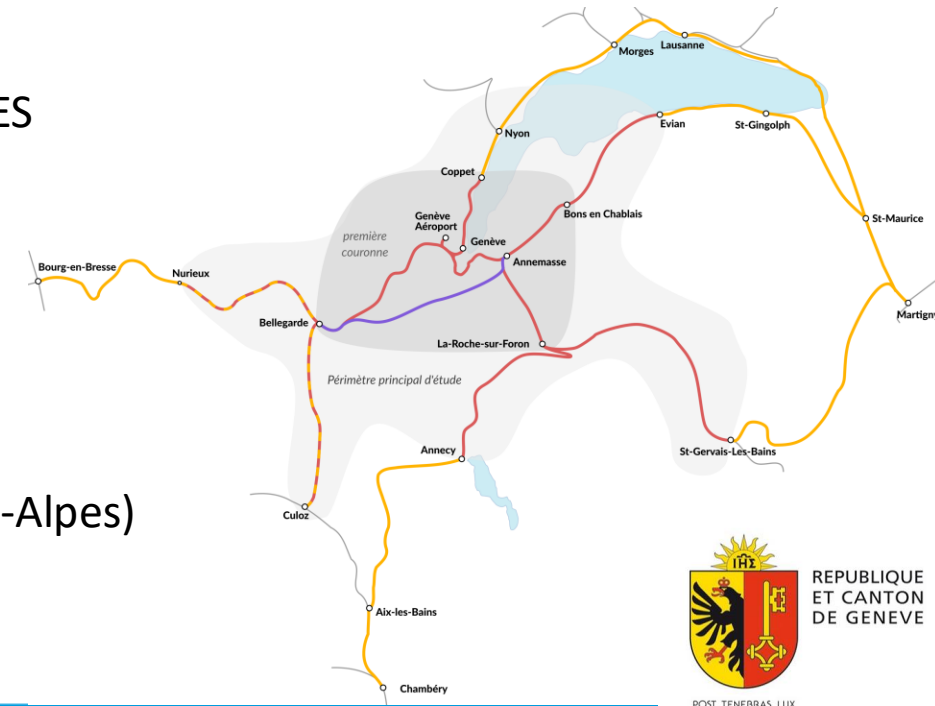
- Définir des objectifs de desserte ferroviaire à l'horizon 2050, sur la base des besoins de déplacement identifiés dans la démarche Vision Territoriale Transfrontalière (VTT) 2050 du Grand Genève
- Définition de scénarios d'offre répondant aux enjeux suivants :
 - Améliorer la desserte périurbaine transfrontalière du genevois français (en articulation avec la stratégie ferroviaire Genève 2050+)
 - Améliorer les temps de parcours sur les relations plus longue distance (relations Lyon/Paris – Haute-Savoie)
 - Mieux articuler le trafic voyageur et fret
- Etude d'exploitation et identification des besoins en infrastructure
- Choix d'un scénario à présenter au titre de l'Etape d'Aménagement PRODES

PLANNING PRÉVISIONNEL :

- Lancement de l'étude en octobre 2022
- Etude livrée fin 2023

COÛT – FINANCEMENT :

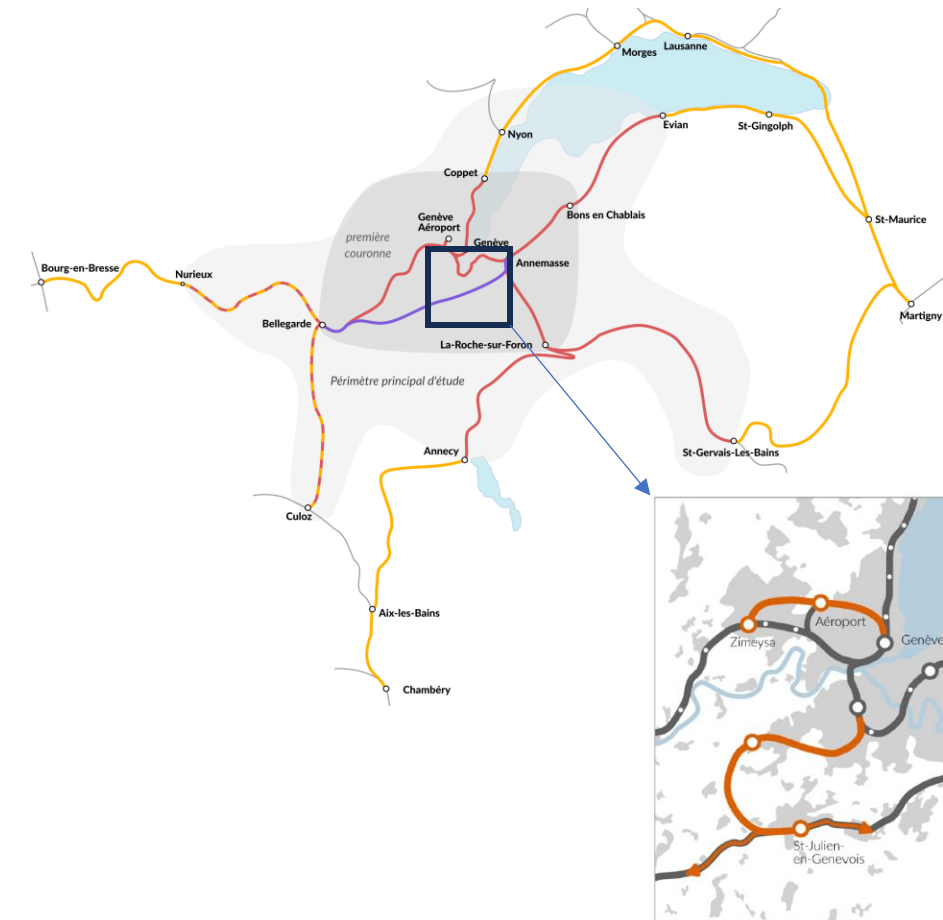
- 100 000 € (co-financement Canton de Genève – Région Auvergne-Rhône-Alpes)



ETUDE PROSPECTIVE FERROVIAIRE 2050 SUR PÉRIMÈTRE GRAND GENÈVE

GRANDS ENSEIGNEMENTS :

- Schéma d'offre globale étudié, dont pour la France :
 - Une nouvelle offre LEX sur la ligne Pied du Salève à la demi-heure, en plus de l'offre TER, avec accès direct à Genève à St Julien via la diamétrale sud, avec la création de haltes
 - Développement de la L6 Bellegarde – Genève à la 1/2h avec prolongation à Culoz / Nurieux
 - Augmentation d'offre sur les 3 branches de Haute-Savoie
- Investissements France de l'ordre 1,3 Mds
- Proposition d'une phase intermédiaire permettant une offre Pied du Salève à la ½ h et prolongement Bellegarde à l'heure pour 260 M€
- Réflexion à poursuivre dans le cadre du SERM / inscription dans le cadre de l'appel à projet PRODES 2040 par le Canton de Genève



Raccordement diamétral sud retenu pour les études

VALLÉE DE L'ARVE : PROJET DE MODERNISATION ST GERVAIS – LA ROCHE SUR FORON

OBJECTIF FONCTIONNEL DE L'OPÉRATION

- Améliorer la **qualité de service** avec une meilleure régularité et une meilleure information des voyageurs
- **Augmenter le nombre de trains en circulations** entre La Roche et St-Gervais pour permettre une offre en pointe de 2 trains/heure dans chaque sens, cadencée à la 1/2h.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

- **Modernisation et automatisation de la signalisation**, 7 postes d'aiguillages passés en postes informatisés, passage en bloc automatique (à compteurs d'essieux), commande centralisée des installations, etc.
- Traitement de **points de croisement, installations de traction électrique**...
- Déploiement du **système GSM-R** (Global System for Mobile communications – Railways)
- Aménagement de **gares** (dont des ouvrages de franchissement à La-Roche-sur-Foron, Sallanches et Marignier)



PLANNING :

- Etudes d'Avant-Projet restituées en septembre 2022
- Etudes Projet validées et financées
- **Etudes de projet et de travaux anticipés en cours** (délibération du financement par la Région des études à hauteur de 4,3 M€ des 14 M€ à la CP de juin 2023)
- La **réalisation du projet** est envisagée à moyen terme : ≈ 2029/2030.

Perrignier :

- Ouverture d'un parking de 180 places : 1,83 M€ dont 48,6 % (890 k€) Région,
- *Mise en service en avril 2024.*

Machilly :

- Ouverture d'une consigne à vélos 48 places : 150 k€ dont 37 k€ (33%) Région,
- *Mise en service début 2024.*

St-Pierre-en-Faucigny :

- Construction d'une passerelle et création d'un second accès à la gare : 3,4 M€ dont 57 % (1,94 M€) Région,
- *Pose réalisée en mai 2024.*

Reignier :

- Création d'un atelier/consigne vélos (139 k€ dont 22,6 % (31,5 k€) Région,
- *Mise en service printemps 2024.*

LES GARES ET LEURS ABORDS



Gare de Perrignier



Gare de Machilly



Gare de Saint-Pierre en Faucigny
(mars 2024)



Gare de Reignier

LES GARES ET LEURS ABORDS

Pougny-Chancy :

- Aménagement des abords prévu en 2024 / 2025.

Annecy :

- Création d'un atelier de maintenance pour les vélos, porté par la collectivité (ouverture automne 2025).

Bellegarde :

- Augmentation de la capacité en stationnement pour les vélos (mise en service d'une consigne collective de 60 places début 2025 pour un coût de 210 k€).

Bons-en-Chablais, Sallanches et Marignier :

- Réflexions en cours concernant le réaménagement des abords.



Gare de Pougny-Chancy
Plan niveau AVP



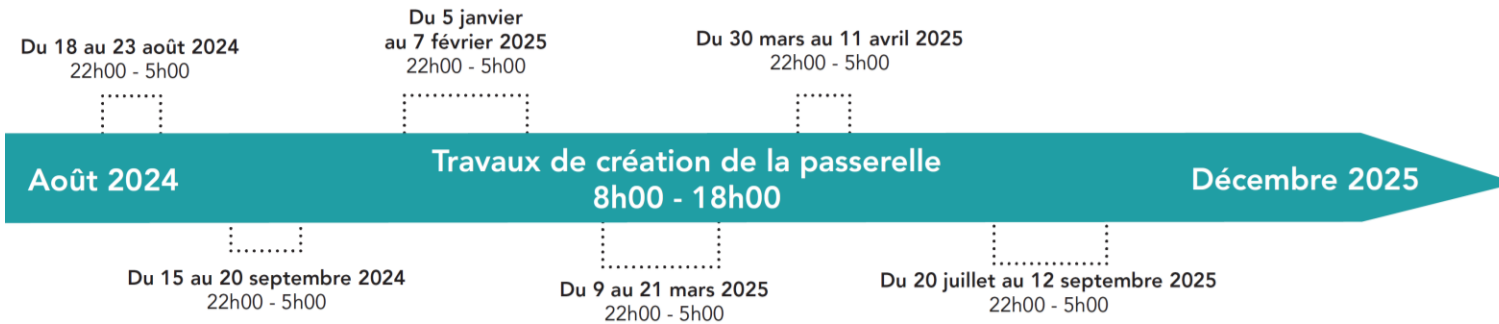
Gare de Bellegarde-sur-Valsérine
Insertion graphique de la CCV

LES TRAVAUX EN GARE DE CULOZ

Remplacement de la passerelle existante

- Construction d'une nouvelle passerelle ferroviaire équipée de 3 ascenseurs (1 par quai)
- Végétalisation et création d'espaces d'attente sur le quai central
- Renforcement de l'information voyageurs (mise en place de nouveaux écrans)
- Création d'un nouvel accès au quai 1
- Remplacement de la consigne à vélos existante

Planning prévisionnel des travaux (août 2024 à décembre 2025)



Démolition de la passerelle existante (avril 2026)

Consolidation du bâtiment voyageurs (travaux S1 2025)



Gare de Culoz
Vue 3D



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales



Comités de partenaires

Accessibilité

Autre



COMITÉ DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : Comité des Partenaires Régionaux (CPR)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes) : Comités des Partenaires Locaux (au maximum de la taille des bassins de mobilité)

Pour le niveau Régional (CPR), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :

- le maintien des 2 niveaux de concertation : Comité Technique (COTECH) et Comité de Partenaires Régional (CPR)
- **Evolutions du périmètre géographique en vue du rééquilibrage des plaques**
- Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
- **Évolution de la composition de collèges de participants : ajout des habitants tirés au sort**

- **Calendrier de mise en œuvre : Automne 2024**

**VERSION PROJET POUR
MISE EN PLACE AUTOMNE
2024**

5 territoires

Auvergne

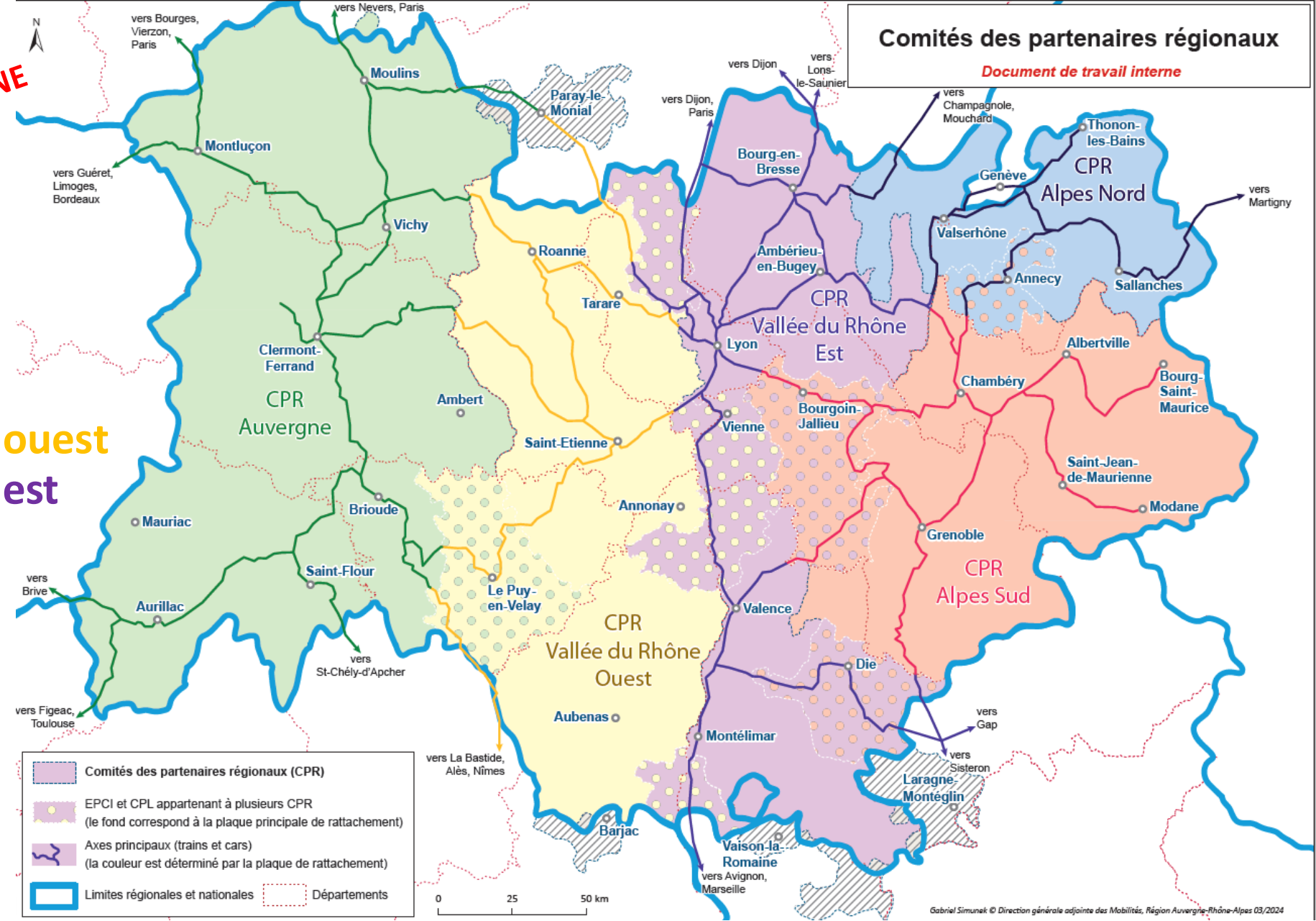
Vallée du Rhône ouest

Vallée du Rhône est

Alpes nord

Alpes sud

Comités des partenaires régionaux
Document de travail interne



Deux niveaux

Régional

Région AOM R =
Comités des partenaires régionaux (CPR)

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Local

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

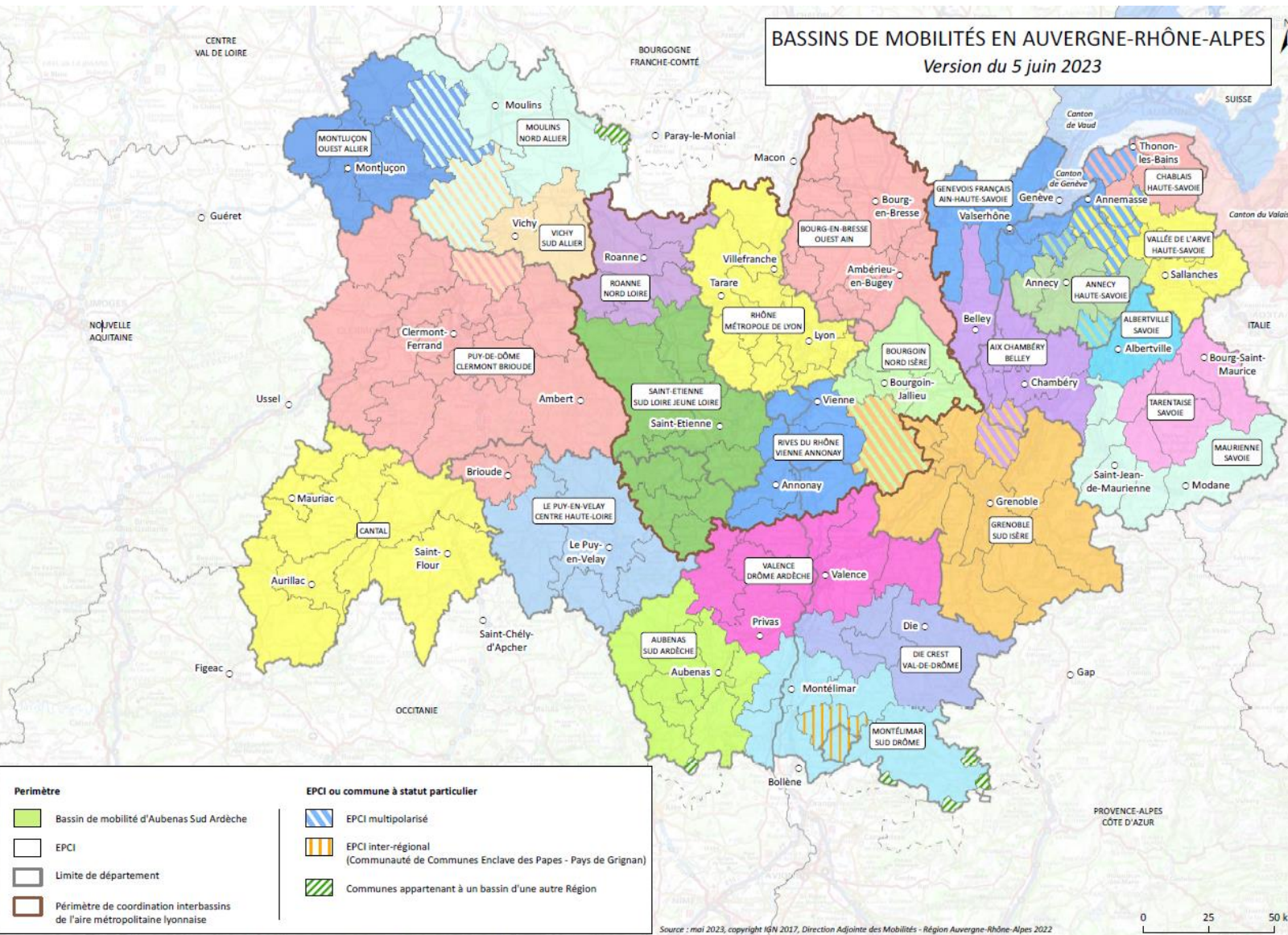
Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des syndicats de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'utilisateurs ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

Adaptation des COMOB comités de mobilités actuels
→ 5 CPR
Conservent leur rôle de comités de desserte ferroviaire

Instances nouvelles à créer :
→ 31 CPL
(a minima un par bassin de mobilités)

Ordre du jour :
Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilités / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :
Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés



Une disposition issue de la LOM

Consultation sur la délimitation des bassins réalisée entre le 21 novembre 2022 et fin février 2023

208 partenaires consultés (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, les communautés de communes pour lesquelles la Région est AOML, les collectivités voisines et cantons suisses limitrophes).

Carte approuvée en décembre 2023 : 25 bassins dont 6 sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec une coordination inter bassins

Calendrier de mise en œuvre: à partir d'automne 2024 début 2025

8 premiers bassins concernés (sur l'aire lyonnaise, Haute-Savoie, Savoie)

- Phase 1 État des lieux / Diagnostic
- Phase 2 Élaboration des Contrat opérationnels de mobilité (base contrat type adaptée)

> Les modalités de coopération et objectifs d'actions communes des partenaires signataires (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales



Comités de partenaires

Accessibilité

Autre



AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **La Région est couverte par 3 SDAP** (un pour Auvergne, un pour Rhône-Alpes et un National),
- **Pour ces 3 SDAP, 53 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF** (36 gares régionales et 17 gares nationales), sur les 82 gares à rendre réglementairement accessibles (gares prioritaires) :
 - Soit 64,6 % des gares prioritaires,
 - Soit 76,7 % de la fréquentation globale des gares d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers.
- Travaux sur le point de s'achever à Issoire (critère fréquentation) et en cours à l'Arbresle (critère fréquentation),
- Pour 17 gares, études en cours et financées par phase à différents stades d'avancement (dont 10 de critère fréquentation et 3 gares nationales),
- **128 M€ ont été engagés à début 2024** : 17,5 M€ en Auvergne et 110,5 M€ en Rhône-Alpes,
- **Poursuite du dispositif de déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales : 53 gares étudiées, la majorité sera équipée en 2024. une seconde phase d'étude démarre pour couvrir en tout 110 balises

----->



RÈGLEMENT EUROPÉEN « DROITS ET OBLIGATIONS VOYAGEURS » (DOV) : UN RENFORCEMENT DES DROITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Plusieurs dispositions pour l'assistance: réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, assistance obligatoire dès lors qu'il y a une présence humaine en gare...

=> Prise en compte opérationnelle au 7 juin 2023. 140 gares bénéficient du service depuis Juin 2023, soit 17 de plus (finalisation du déploiement du SDAP)

À nouveau en 2023, volume de prestations croissant :

24 700 prestations en 2021,

31 400 en 2022,

33 700 en 2023.

Continuité du service d'assistance assuré lors des périodes travaux et sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles. Sera reconduit à l'été 2024.



Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), la plateforme unique de réservation des prestations **en février 2024**. Pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Objectifs :

- Un point de contact unique pour réserver la prestation d'assistance en gare, à chaque étape du voyage, régional, national ou international.
- Un seul numéro de **téléphone** national pour l'information sur l'assistance, les réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution; un **formulaire en ligne**.
- Une **ligne d'urgence** (création)

Missions :

- Informer les clients sur le service d'assistance sous forme d'aide humaine en gare et l'accessibilité des gares, ainsi que les services complémentaires notamment l'offre de transport de substitution de gare à gare (taxis).
- Traiter les demandes de réservation, modification et annulation de ces services
- Gérer les clients dont la prestation d'assistance est impactée par un aléa, en lien avec les centres opérationnels des gares.
- Gérer les réclamations relatives à ces services.

Canaux

📞 Téléphone : France :#3212
International : +33 (0)9.72.72.00.92

📄 Formulaire

Centre relai pour les personnes
sourdes ou malentendantes
(type Roger Voice)

Langues

🇫🇷 Français
🇬🇧 Anglais
Formulaire

🇮🇹 🇳🇱 🇩🇪 🇪🇸
Italien, Néerlandais, Allemand,
Espagnol

**Assist'
enGare** **SNCF
GARES
& CONNEXIONS**

Horaires d'ouverture

De 8h à 20h 🕒
7j/7
Ligne d'urgence: 24h/24 📞

Délai de traitement

24h avant le départ du train

Population ciblée

Porteurs d'une carte de priorité 🗳️
Personnes en fauteuil roulant
Personnes qui se déplacent avec difficultés

Les éléments à retenir:



Un numéro unique
#3212



Une seule
réservation peu
importe le nombre
de transporteurs



Un parcours simplifié
pour nos clients
sensibles



Une amplitude
horaire plus
importante



Un numéro
d'urgence
accessible 24h/24
et 7j/7

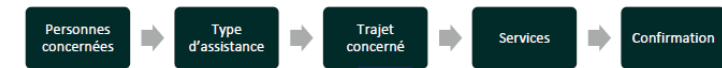


Lancement à partir du
1^{er} février pour
Auvergne-Rhône-
Alpes



Les clients souhaitant procéder à une nouvelle réservation d'assistance via un canal digital peuvent :

- Se rendre directement sur le formulaire dédié depuis le site Gares et Connexions
 - Se rendre sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes dans la rubrique « Accessibilité »
 - Passer par le récapitulatif de leur commande sur (site TER ou SNCF CONNECT)
- Le formulaire se découpe en 5 étapes qu'il faut compléter afin de soumettre sa demande de réservation.



✓ Merci de votre Commande !

Commande

Références de votre commande :

MS175792 TEST

Téléchargez ou imprimez votre billet et retrouvez le dans votre boîte e-mail. Veuillez à conserver cet e-mail de confirmation de commande.

Téléchargez votre billet > Imprimez votre billet >

Vous êtes en situation de handicap ou à mobilité réduite, et avez besoin d'une prestation d'assistance lors de votre trajet ? **Réservez-la sur le site dédié.**

Récapitulatif

Billet aller simple le mer. 20 déc. à 17h08
Lyon Part Dieu -> Annecy
Billet direct

Billet Tarif Normal Régional 30,80 €
Voyager 1
Adulte - Remboursable
2^{ème} classe
Conditions

17h08 Lyon Part Dieu
Train TER 17988
Billet direct

19h15 Annecy

Emission CO₂ : 3,97kg
Calcul d'émission de GES exprimée en CO₂, relatif aux consommations d'énergie moyennes TER par voyageur

Premiers retours:

- Calendrier de déploiement respecté
 - TER Auvergne Rhône-Alpes le 1^{er} février 24
 - Prochaine et dernière entreprise ferroviaire à bénéficier de la plateforme: RENFE mi-mai
- Majorité de réservations via le canal téléphonique, mais croissance de la réservation via le formulaire
- Pic d'appels sur certains créneaux horaires par exple 18H - 19H
 - entraine une qualité de service de 76% (% de clients mis en relation avec un téléconseiller en moins de 1min30).
- Mode couplé « billet + réservation » mis en service le 27 mars pour SNCF Connect
- Processus de réservation « taxis » à renforcer



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires
Accessibilité



Autre



CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) :

MARDI 4 JUIN 2024

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

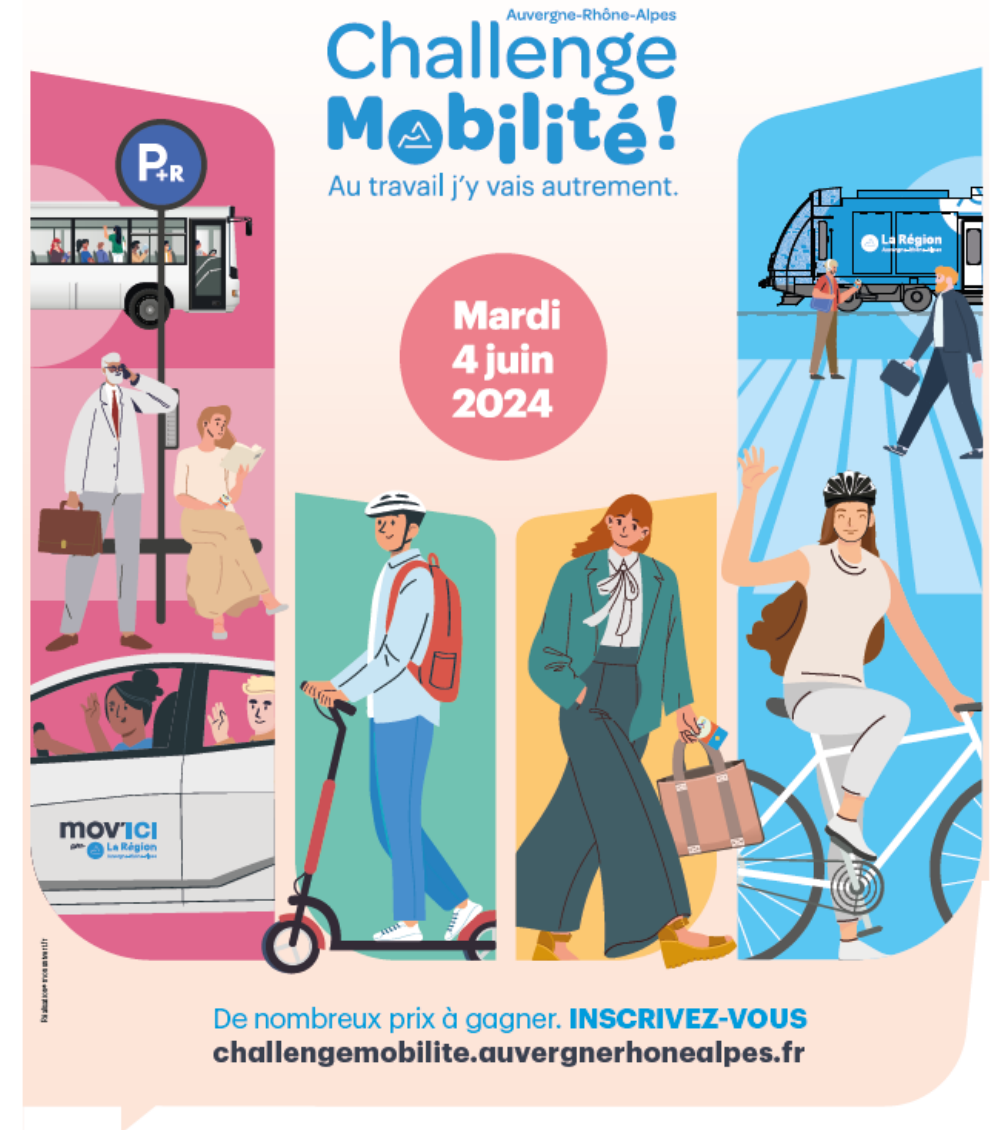
Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 13^e édition (1^{er} juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées



Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
Au travail j'y vais autrement.

Mardi 4 juin 2024

De nombreux prix à gagner. **INSCRIVEZ-VOUS**
challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr

The graphic features several illustrations: a bus at a stop with a 'P+R' sign, a man in a suit talking on a phone, a woman sitting on a bench, a car with 'mov'ICI' branding, a man on a scooter, a woman walking with a bag, and a woman on a bicycle. The background is a mix of pink, blue, and yellow.

Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 4 juin !

Tous les week-ends et jours fériés du mercredi 1^{er} mai au dimanche 29 septembre :

Un grand principe : réserver sa place vélo !

Service de réservation obligatoire et gratuite sur 5 lignes TER
(sauf pour les abonnés TER)

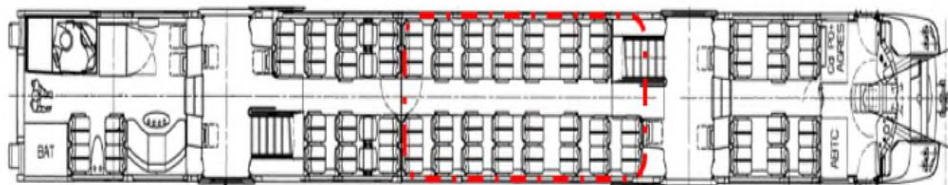
Réservations possibles depuis le 2 avril sur le site SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes

Services supplémentaires sur les lignes Lyon – Avignon – Marseille et Grenoble – Gap :

- Augmentation ciblée du nombre de places vélo à bord sur une sélection de trains (10 trains sur Lyon – Avignon – Marseille et 4 trains sur Grenoble – Gap pour chaque jour concerné)
- accompagnement par du personnel dédié à bord de ces trains capacitaires



Cofinancement



Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1^{er} mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :

- Lyon - Marseille
- Lyon - Mâcon
- Lyon - Genève
- Valence - Gap
- Grenoble - Gap



Bénéficiez de places supplémentaires


+50 000 places disponibles

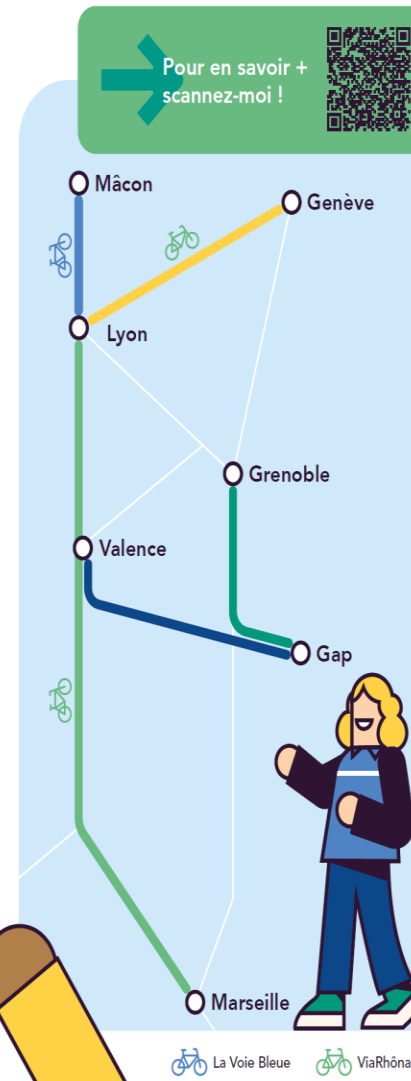
Embarquez en toute simplicité :
on s'occupe de vous

Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

Préparez votre voyage

1. Réservez votre place vélo à bord  
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)

 Pour en savoir +
scannez-moi !





Merci